le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta

10¢

EDMONTON, Alberta — VOL. 1 — No 13 — Mercredi le 14 février 1968

Livre blanc de M. Martin

Les provinces seraient consultées

Le ministre des Affaires ex-érieures, M. Paul Martin, a dé-posé à la toute fin de la Con-érence constitutionnelle, un livre blanc sur la participation des pro-vinces à la politique internationale u Canada.

Ce document, tout en respec-ant la position ferme du gouverne-nent fédéral concernant l'exclu-ivité de la juridiction d'Ottawa n matière de politique étrangère, nnonce l'intention du gouverne-nent d'Ottawa de consulter da-antage les provinces, et de mettre u point des mécanismes de col-aboration avec elles, surtout pour aide à l'étranger.

M. Martin, dans son document e 60 pages, affirme nettement ue la politique étrangère du Ca-ada doit tenir compte des in-rêts des deux groupes linguis-ques au pays.

Tout en niant aux provinces ut pouvoir de conclure des aités internationaux, et même participer à des rencontres ternationales, ne fut-ce qu'à titre observateur, le ministre fait la uange, d'autre part, de la pro-dure des accords cadres, qui rmettent à une province de aiter directement avec un autre ys, en autant que ces ententes ient d'abord acceptées en prin-pe par l'autorité centrale.

C'est dans la consultation fé-rale-provinciale que M. Martin ouve le remède au malaise qui re depuis plusieurs années entre tawa et Québec, à propos de lations internationales. Ainsi, Martin favorise la participa-n des provinces au sein d'or-nismes internationaux, mais à condition que les provinces ient représentées au sein de délégation canadienne, et non r leurs propres missions. Il oute qu'à son avis, cette for-le est non seulement plus con-me au droit et à la pratique ernationale, mais également s efficace pour les provinces es-mêmes.

On sait que le premier minis-du Québec, M. Daniel John-n, réclame le droit, pour les ovinces, de jouer un rôle direct r la scène internationale, dans domaines qui relèvent de leur idiction exclusive ou mixte. M. nson, dans son mémoire pré-senté à la conférence constitu-tionnelle, a demandé qu'on mo-difie la Constitution en ce sens.

M. Johnson n'a pas voulu com-menter le document.

M. Johnson reproche au gou-vernement fédéral de ne pas faire la distinction entre l'établissement d'une politique étrangère d'une part, et les relations inter-nationales, d'autre part. Selon M. Johnson, le Québec est bien disposé à laisser Ottawa établir la poli-tique étrangère, mais il veut s'oc-cuper de ses propres relations in-ternationales.



L'on croit savoir que le gou-vernement Manning proposera des amendements à la présente Loi scolaire au cours de la prochaine session de l'Assemblée législative qui débute à Edmonton cette se-maine.

Commission royale demandée sur l'avortement

OTTAWA - Une commission ro-yale chargée d'étudier les lois de l'avortement a été proposée par l'Association des hôpitaux ca-tholiques du Canada, lors d'une réunion du comité de la santé et du bien-être des Communes.

Le révérend John W. Mole, di-recteur du bulletin de l'As-sociation, a dit au comité:

"Nous déplorons la hâte im-modérée avec laquelle cette ques-tion est lancée sur la population du Canada."

M. Mole a dit que l'associa-tion est d'avis que les ressour-ces d'un comité parlementaire ne sont pas suffisantes pour obtenir des chiffres sur le problème ac-tuel des avortements illégaux au Canada.

Le comité a déjà reçu des mé-moires des églises presby-térienne, anglicane et unie, qui toutes étaient en faveur de l'a-vortement seulement lorsque la santé de la mère est sérieuse-ment en danger.

M. Stanley Knowles, député de Winnipeg-Nord-Centre, a demandé au père Mole si, du fait qu'il demandait une commission royale, il voulait en réalité obtenir un délai.

Le père Mole a répondu qu'il réclamait un délai dans une dé-cision qui "pourrait transfor-

(Suite à la page 16)

En 1968, les provinces affecteront le tiers de leur budget à l'éducation

OTTAWA - La plupart des gou-vernements provinciaux consa-crent cette année environ 33 p. 100 de leurs dépenses à l'éduca-tion et c'est la raison principale de la hausse de 19 p. 100 dans les dépenses totales pour l'an-née 1966-1967.

Une analyse publiée par le Bu-reau fédéral de la statistique dé-montre que les sommes allouées à l'éducation dépassent de beau-coup celles des autres secteurs de dépense.

L'enquête du Bureau fédéral de la statistique révèle également qu'un transfert massif de fonds fédéraux a rendu possible le ni-veau "extraordinaire" de finance-ment.

L'aide fédérale à l'enseignement post-secondaire a augmenté de 63 p. 100 depuis 1966. Les pro-vinces ont haussé leurs dépenses totales au chapitre de l'éduca-tion d'environ 25 p. 100, mais les dépenses faites à même leurs propres sources de revenus ont augmenté seulement de 7.4 p. 100.

L'an dernier, le Nouveau-Brunswick a assumé l'entière res-ponsabilité du financement des é-coles publiques et son budget a, de ce fait, augmenté de 215 p. 100 pour le seul item de l'é-ducation.

Après avoir mis en main le coût de l'éducation universitaire, la province de Terre-Neuve a institué cette année un régime de gratuité scolaire au niveau pri-maire et secondaire abolissant en même temps les taxes sco-laires. La hausse du budget de l'éducation dans cette province est de 84 p. 100.

On relève une disparité mar-quée dans les dépenses consa-crées à l'éducation de province en province. La dépense per ca-pita varie de $75, pour l'Ile-du-Prince-Edouard, et $95 pour la Saskatchewan à des sommets de $144 à Terre-Neuve et $143 en Alberta.

Les autres moyennes per ca-pita compilées d'après la popu-lation sont: Nouvelle-Ecosse, $112; Nouveau-Brunswick, $128; Québec, $111, Ontario, $120; Manitoba, $105.

Les dépenses consacrées à l'é-ducation comptent pour 36 p. 100 dans le budget de l'Ontario; 35 p. 100 pour Terre-Neuve, pour le Manitoba et pour l'Alberta et 34 p. 100, pour le Nouveau-Brunswick. Les autres provinces varient de 24 à 30 p. 100.

L'Ouest en tête!

Les provinces qui investissent le plus dans la construction con-tinuent d'être l'Alberta et la Co-lombie-Britannique.

Dans ces provinces, il se dé-pense annuellement environ $850 en construction par personne, tandis que les chiffres corres-pondants pour le Canada et l'Ontario s'établissent à en-viron $550. En Saskatchewan, il est de $700. Les chiffres de la construction par habitant pour le Québec, même en tenant compte de l'EXPO 67, des réseaux rou-tiers et des nouveaux hôtels, sont inférieurs à la moyenne nationale, tout comme ceux du Manitoba et des provinces atlantiques.

20,630,000 Canadiens!

OTTAWA - Le Bureau fédéral de la statistique a publié un bul-letin établissant à 20,630,000 la population du Canada au 1er jan-vier 1968.

Ces chiffres représentent une augmentation de 1.9 pour cent ou de 378,000 âmes sur ceux du 1er janvier 1967, alors que la popula-tion du Canada était de 20,252,000.

La Colombie britannique a connu une augmentation de 63,000, soit 3.3 pour cent, l'Ontario de 174,-000 ou 2.5 pour cent, l'Alberta de 35,000 ou 2.4 pour cent, le Québec de 77,000 ou 1.3 pour cent, Terre-Neuve de 5,000 ou un pour cent, le Manitoba 9,000 ou 0.9 pour cent, l'Ile du Prince-Edouard de 1,000 ou 0.9 pour cent, le Nouveau-Brunswick de 5,000 ou 0.8 pour cent, la Nouvelle-Ecosse de 5,000 ou 0.7 pour cent et la Saskatchewan de 3,000 ou 0.3 pour cent.

Lors du recensement du 1er juin 1966, le Canada comptait 20,-015,000 âmes.

Voici la répartition de la po-pulation par province au 1er jan-vier 1968:

Terre-Neuve: 502,000, Ile du Prince-Edouard: 110,000, Nou-velle-Ecosse: 760,000, Nouveau-Brunswick 623,000, Québec: 5,-910,000; Ontario: 7,252,000, Mani-toba: 968,000, Saskatchewan: 959,-000; Alberta: 1,511,000, Colombie-Britannique: 1,990,000, Yukon: 15,-000 et Territoires du Nord-Ouest, 30,000.



LE CALME, APRES LA TEMPETE - Le Premier ministre Pearson préside, sourire aux lèvres, à la poignée de main de MM. Pierre Elliott-Trudeau et Daniel Johnson, quelques instants après la clôture de la conférence d'Ottawa.

L'inflation en progrès, direction ouest

L'inflation s'accentue au Canada et son allure s'accélère en progressant vers l'ouest du pays.

Le coût des marchandises et services achetés à Saint-Jean, Terre-Neuve et Halifax ont grimpé d'environ trois pour 100 en 1967.

Les enquêtes menées par le Bureau fédéral de la Statistique dans les plus grandes villes canadiennes révèlent que les moyennes nationales de l'indice de consommation peuvent être des critères bien hasardeux.

Les fluctuations dans les prix peuvent varier de région en région de plusieurs points, ce qui représente au total des millions de dollars.

Pour les négociations salariales qui sont en partie reliées au prix, de même que pour les travaux d'analyse des économistes, l'indice des prix dans les villes sert de complément essentiel à l'indice national.

L'indice établi de décembre à décembre se lisait comme suit:

A Saint-Jean, Terre-Neuve et Halifax 3 pour 100; à Saint-Jean, N.-B. 3.3 pour 100; à Montréal 4.3 pour 100; à Ottawa 3.7 pour 100; à Toronto 3.3 pour 100; à Winnipeg 5.1 pour 100; à Saskatoon-Régina 3.7 pour 100; à Edmonton-Calgary 4.8 pour 100; à Vancouver 4.8 pour 100.

Détails

Les composantes de l'indice dans les villes fluctuent encore davantage.

Par exemple, les coûts des vêtements ont augmenté de 8.2 pour 100 à Winnipeg, mais seulement de 2.9 pour 100 à Ottawa. La moyenne nationale était de 3.8 pour 100.

L'indice national du coût de l'alimentation a augmenté de 2.6 pour 100, mais de 4.1 pour 100 à Ottawa et de moins de une demi de 1 pour 100 à Saint-Jean, T.N.

L'augmentation générale des coûts de logement est de 4.4 pour 100. L'indice à Halifax n'a augmenté que de 1.8 pour 100, et de 6.2 pour 100 à Vancouver.

Le transport, dont l'indice national a grimpé de 4.5 pour 100, a monté de plus de 7 pour 100 pour les résidents de Montréal, Winnipeg et Edmonton-Calgary.

La comparution des ministres des Finances et du Commerce ainsi que celle de leurs conseillers devrait prendre toute la semaine alors que le comité tiendra deux séances par jour. Le comité décidera à une date ultérieure quelles dispositions prendre pour recueillir les témoignages de personnes qui ne sont pas à l'emploi du gouvernement.

Le Canada permet depuis le 1er janvier l'entrée au pays, sans frais de douanes, de la machinerie et de l'équipement dont ont besoin l'industrie manufacturière et les services publics pour répondre à la concurrence internationale accrue et qui ne sont pas disponibles de sources canadiennes.

Un comité de hauts fonctionnaires a été mis sur peid pour approuver l'entrée au pays, sans frais de douane, de l'équipement; le président de ce comité doit provenir d'en dehors de la fonction publique. Ce comité consultatif s'est réuni pour la première fois la semaine dernière mais le président n'avait pas encore été désigné. Selon une source, le ministère de l'Industrie a procédé au choix d'un président, mais cette nomination n'a pas encore été approuvée par le bureau du premier ministre.

Le comité d'enquête des Communes sera vraisemblablement plus intéressé dans l'accroissement du sentiment protectionniste aux Etats-Unis et dans la menace de taxe dans les centres frontaliers américains, que par les détails des réductions tarifaires elles-mêmes.

"Abolir la peine de mort, c'est de la folie"

TORONTO - La déclaration d'abolir la peine de mort au Canada - sauf à l'égard des personnes reconnues coupables du meurtre d'un policier ou d'un garde de prison - n'est pas très bien accueillie par le bourreau du Canada, ce bourreau dont l'identité est rigoureusement secrète, mais qu'un journaliste de la Canadian Press a réussi à interroger ces jours derniers. "C'est de la folie!" a-t-il dit en évoquant l'abolition. Monsieur "X" a précisé que la nature de son emploi ne l'empêchait pas de dormir parce qu'il "croit à ce qu'il fait". Il est devenu l'unique bourreau du pays il y a 17 ans, ayant été choisi par un "shérif décédé" qu'il n'a pas voulu identifier. Il n'aime pas donner d'interviews ordinairement. Il a précisé qu'il habitait quelque part à la frontière de l'Ontario et d'une autre province, sans dire s'il s'agit du Manitoba ou du Québec. Il est marié. Il a des enfants, mais ne dit pas co bien. Les membres de sa famil ne savent pas qu'il est bourre Il parvient à le cacher car occupation régulière l'amène voyager et lui sert de prétex quand il doit "pendre quelqu'un Mais il refuse de préciser que est cette deuxième occupation. Au Canada, il parle avec léger accent écossais. On ne s pas s'il est bilingue, mais on toutes les raisons d'en doute

Il ne pourrait dire combien personnes il a pendu depuis ans.

Il est payé à forfait et non la "pièce".

- Combien gagnez-vous?"

- Vous ai-je demandé combi vous gagnez?" a-t-il répondu journaliste.

Il a appris "son métier" bourreau qui l'a précédé et il familier avec l'anatomie du co humain. Ses victimes, dit meurent rapidement et s douleur.



L'homme qui dirige - Le Général Willia C. Westmoreland se dit peu affecté de l'o fensive générale que viennent de déclenche les forces communistes du Viet Cong prêt à les repousser toutes.

Daniel Johnson et le fait français

Le Premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, vient de rater une belle occasion de témoigner de sa bonne foi et de sa solidarité envers les francophones des provinces à majorité anglaise. Voilà au moins l'une des conclusions à tirer des révélations du député Gérard Pelletier qui, on le sait, est secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, et il n'est pas homme à parler à la légère.

En refusant, à toutes fins pratiques, de diriger au Gabon une délégation canadienne à la conférence internationale sur l'éducation, comme le lui proposait Ottawa, M. Johnson a renié l'attitude digne qui avait fait de lui la vedette de la conférence constitutionnelle de Toronto, en novembre dernier. Dans la ville-reine, il avait souscrit aux principes du fédéralisme et avait posé au champion des francophones du Canada tout entier dont le Québec aurait été le point d'appui. Bien entendu, il est ici question d'un fédéralisme renouvelé et non du fédéralisme pratiqué jusqu'à présent. Il est question d'un fédéralisme où les francophones ne seraient plus uniquement tolérés, mais partenaires véritablement égaux des anglophones.

Sous l'influence du général de Gaulle qui n'est pas la France, le Gabon n'a pas invité Ottawa à la conférence, bien entendu. C'est le Québec qu'il a invité. Si M. Johnson avait voulu être fidèle à ce que Toronto nous l'a révélé, il aurait discrètement fait savoir au Gabon qu'il ne pouvait accepter directement son invitation mais qu'il accepterait volontiers de diriger une délégation canadienne, délégation qui, entre autres éléments, aurait compris des Acadiens dont le général de Gaulle fait tellement de cas depuis peu, de même que des francophones de chacune des autres provinces ou groupes de provinces.

En agissant de la sorte, il aurait servi le Canada tout entier et donné au monde francophone l'image d'un pays où le français compte, plutôt que celui où il n'est qu'élément folklorique d'un groupe condamné à vivre dans un ghetto. Longtemps, c'est ce qu'il fut, hélas, par la faute d'organismes fanatiques. Au moment où il allait ne plus l'être, un étranger qui prétend servir la francophonie universelle, le général de Gaulle, le condamne à le demeurer, - du moins aux yeux de ceux qui ne vivent pas au Canada.

A M. Johnson qui vient de faire faux bond à ses frères francophones, il reste un moyen de réparer sa gaffe. A son ministre de

(suite à la page 16)

Du haut de ma tour

"Ti-nes!!", LE grand détenteur de LA vérité est revenu d'Ottawa et, première chose, que l'on a sue, "tous, ou presque, les journalistes qui avaient "couvert" la conférence d'Ottawa s'étaient trompés et l'avaient mal "quoté"... Curieux tout de même qu'une trentaine de personnes se trompent... et toutes de la même façon! Il doit y avoir beaucoup de plagiat dans la confrérie journalistique...

*****

Nouvel honneur pour le cardinal Léger; le "Mississippi Council for Christian Social Action" l'a choisi comme "l'homme de l'année".

*****

La reine, la pôvre, se voit poursuivie en justice à la suite d'une injustice qu'aurait commise le gouvernement canadien. En effet, un Canadien japonais, M. Torado Iwasaki, dont la propriété a été vendue par le gouvernement fédéral alors qu'il était détenu dans un camp de concentration de la côte du Pacifique pendant la deuxième grande guerre, a intenté contre la souveraine une poursuite en dommages de $1,500,000.

*****

C'est aujourd'hui, 14 février, que les auditrices de la populaire émission radiophonique "Place aux femmes" sauront les résultats du concours du "plus bel homme au Canada". Parions que le gagnant sera le ministre québecois Marcel Masse... et qu'il sera suivi d'assez près par un autre ministre, M. Pierre Elliott-Trudeau d'Ottawa et le joueur de hockey Rodrigue Gilbert des Rangers de New York.

*****

La course à la chefferie du parti libéral crée de drôles de situations. D'une part M. Paul Martin se fait teindre les cheveux noirs pour se rajeunir... et de l'autre le jeune ministre John Turner apparaît soudainement avec les tempes grisonnantes!

*****

L'ancien président de la Société Radio-Canada, M. J. Alphonse Ouimet, a été nommé président d'une conférence de l'UNESCO réunissant des spécialistes du monde entier en communications spatiales et en radiodiffusion qui aura lieu à Paris.

*****

Vous êtes-vous déjà demandé combien de paires de bas de nylon les Canadiennes pouvaient acheter au cours d'une seule année? La réponse est "astronomique"... 138 millions de paires!

*****

Les Britanniques peuvent déjà parier (légalement) sur les courses de chevaux et de lévriers, sur les résultats de matches de football ou dépenser leur argent dans d'innombrables "casinos privés", mais cela ne leur suffit pas... Le Parlement vient d'adopter un projet de loi qui prévoit l'établissement d'une loterie nationale.

Prochain congrès de l'ACELF

On traitera de l'éducation et des droits de l'homme

"L'éducation et les droits de l'homme" sera le thème du congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF) qui se tiendra à Montréal en août prochain.

C'est ce qu'a fait savoir lors d'une réunion du Bureau de direction Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'Université Laval et président du comité des séances d'études des congrès.

L'Acelf a choisi ce thème en raison de la proclamation de l'année 1968 "année internationale des droits de l'homme".

Les conférences seront suivies d'études en commission et en ateliers de travail.

Les sujets d'études au programme des commissions s'inspirent du thème général mais étudié en fonction du milieu même où évolue l'enseignant, en fonction de ses préoccupations, de son rôle dans la société et des exigences de 1968; en fonction de son action future basée sur des données nouvelles et réalisée selon des moyens plus appropriés. Ce programme d'action, ces données de faits nouveaux, ces moyens de réalisation devront être contenus dans les conclusions qui se dégageront des études du congrès.

Six commissions sont prévues: trois pour les milieux professionnels et trois pour les milieux sociaux économiques. Il y aura un exposé au début de chaque commission, puis, en vue de faciliter les études, subdivision des commissions en ateliers de travail... Tous ces sujets doivent selon le cas, se rattacher aux droits du citoyen, de l'adulte, de l'enfant.

RECHERCHE ET INFORMATION

Par ailleurs, un communiqué nous faisait savoir que l'Acelf instaurera son service de recherche et d'information. Cependant, comme un projet précis ne peut être rédigé, pour le moment par un groupe assez nombreux, le Bureau de direction du mouvement a chargé un comité de continuer l'étude selon l'orientation donnée et de présenter un programme complet dans le délai le plus bref.

On a appris en même temps que le Secrétariat d'Etat à Ottawa vient d'accorder la première tranche ($20,000) d'une subvention de $60,000 à l'organisme. Le dernier versement de cette subvention est prévu pour 1969. Mlle Judy LaMarsh a fait remarquer à cette occasion que "l'Acelf est admirablement bien située pour accumuler une foule de renseignements susceptibles d'aider les institutions, les organisations et les individus intéressés à la culture française et pour entreprendre des projets sur les problèmes qui peuvent surgir en ce domaine".

VIENT DE PARAITRE AUX EDITIONS DE L'HOMME

OPTION QUEBEC

(PAR RENE LEVESQUE)

Voilà un volume que les Québecois attendaient avec impatience. En effet, depuis la démission du député de Laurier du parti libéral provincial il ne se passe pas une journée sans qu'un journal ne parle de René Lévesque ou de son nouveau mouvement souverainiste.

René Lévesque n'a sans doute jamais, de sa carrière, donné au tant de conférences pour expliquer la prise de position de son groupe. Un peu partout dans le pays il a soulevé soit l'enthousiasme ou la désapprobation. Malheureusement une causerie reste toujours limitée par le temps. Jamais, nulle part, il n'a donc pu exposer AU COMPLET sa thèse "SOUVERAINETE-INDEPENDANCE". Il le fait aujourd'hui dans cet ouvrage de 180 pages qui vient de sortir des presses des Editions de l'Homme et qui sera certainement très discuté.

C'est dans une langue simple et imagée, qui le caractérise si bien, que l'ancien ministre libéral expose les objectifs que son mouvement se propose d'atteindre et par quels moyens. Il s'attache bien sûr aux problèmes sociaux, économiques et constitutionnels qui lui paraissent infirmer tous les autres.

Rarement livre d'actualité fut plus riche et plus fécond, plus excitant même, que celui-ci pour les esprits ouverts à l'évolution et aux besoins du Québec.

"OPTION QUEBEC" aborde un des problèmes les plus actuels et les plus graves qui soient. Que l'on soit d'accord ou non avec René Lévesque on se doit de lire son livre qui est une véritable source socio-politique si dense qu'il serait trop long de donner ici le sommaire, mais dont l'étude attentive s'impose à quiconque veut prendre connaissance des options décisives en présence desquelles se trouve le Québec aujourd'hui.

"OPTION QUEBEC" est en vente à $2.00 à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est Lagauchetière, Montréal.

Ryan prévoit de meilleures relations entre Québec et le reste du Canada

TORONTO - Le Québec et le reste du Canada sont peut-être au seuil d'une période au cours de laquelle leurs relations entre eux seront meilleures. C'est là l'opinion de M. Claude Ryan, directeur et rédacteur en chef du quotidien montréalais Le Devoir.

M. Ryan, dans une allocution devant quelque 80 étudiants réunis en fin de semaine à l'occasion du festival culturel canadien-français de l'Université de Toronto, a déclaré que les six derniers mois de 1967 ont été les plus cruciaux dans toute l'histoire du Canada.

Il a cependant ajouté qu'il y a lieu de croire que les événements de ces derniers mois ont enseigné mieux que jamais à tous les Canadiens à se mieux connaître les uns les autres.

M. Ryan a dit que la situation au Québec n'est pas encore définie, mais qu'il ne prévoit pas de changement immédiat dans la position de la province vis-à-vis le reste du Canada. Et ce, a-t-il ajouté, malgré les déclarations de certains dirigeants canadiens-français.

ATTITUDE PLUS MODEREE

M. Ryan a dit que le premier ministre Johnson et autres dirigeants de la province pourraient bien se pencher vers un attitude plus modérée, plus réaliste, dans leur façon d'aborder le problème des droits du Québec en 1968.

Le directeur et rédacteur en chef du Devoir a dit que le Québec, afin de régler ses propres problèmes, veut obtenir le plus d'autonomie possible, mais ne veut pas courir le risque de s'isoler du reste du Canada.

M. Ryan a exprimé l'avis que le fédéralisme au Canada au cours du dernier siècle s'est acheminé vers un gouvernement central plus puissant, mais que le temps est maintenant venu de modifier la formule et de donner au Québec les pouvoirs dont il a besoin pour assurer son propre développement.

D'autre part, il doit y avoir à Ottawa un gouvernement assez puissant pour assurer une bonne administration du pays dans des domaines tels les finances et les engagements du Canada sur le plan international, où une administration centrale entre en cause.

BILINGUISME

M. Ryan a fait l'éloge du rapport sur le bilinguisme et le biculturalisme et a prié l'Ontario d'adopter la recommandation de l'adoption du bilinguisme dans cette province.

Une telle adoption serait interprétée dans le Québec comme une réassurance des bonnes intentions du reste du Canada et démontrerait la possibilité de faire du bilinguisme une réalité au Canada.

Démocratie

Bien que la Suisse soit l'un des pays qui a poussé la démocratie vers un perfectionnement accru, les femmes n'y ont pas encore le droit de vote.

Rallye du Manitoba français

C'est avec joie que l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba accueille et soutient sans réserve l'organisation du "Rallye du Manitoba français".

Le Président de l'Association, M. Maurice Gauthier dit que son groupe a, au cours des trois dernières années, pris de nombreuses initiatives afin d'essayer de concrétiser les pensées des Franco-manitobains en regard de leur participation à un fédéralisme revisé. Il accueille cette initiative comme étant un évènement d'une extrême importance. Ce sera peut-être, dit-il, le plus grand ralliement dans l'histoire des Canadiens de langue française du Manitoba.

M. Rhéal Teffaine, Vice-président de l'A.E.C.F.M., qui a rencontré avec son groupe les responsables de l'organisation du Rallye déclare: "Qu'étant donné que ce grand évènement rencontre à tous les points de vues la nouvelle orientation de l'Association une somme de $2,000.00 a été versée à cet organisme afin que le travail puisse commencer immédiatement, et il est fort probable que d'autres sommes d'argent leur seront versés durant le développement de l'organisation des travaux". M. Teffaine ajoute qu'il espère que cette décision de l'Association amènera d'autres groupes à contribuer, afin d'assurer le plein succès de cette rencontre historique.

Pour sa part, le Président de l'Association est convaincu que le Rallye sera un de ces évènements qui contribuera à accroître l'intérêt des Franco-manitobains envers ce nouveau Manitoba qui est au seuil de son centenaire. D'autre part, M. Teffaine se dit enchanté de voir que des observateurs des autres provinces seront invités à ce Rallye et il ajoute: "Le Rallye détruira, une fois pour toutes, l'argument de certaines personnes qui prétendent que le fait français est mort au Manitoba".



Le Pape Paul VI a récemment accordé une audience d'une vingtaine de minutes au chirurgien Christian Barnard, pionnier des greffes du coeur. Le pape a félicité le chirurgien et l'a assuré de ses prières pour ses activités et ses études au bénéfice de l'humanité.

EDITORIAL

Un bon pas en avant!

Que reste-t-il à dire, une semaine après sa clôture, de la conférence des Premiers ministres qui a eu lieu à Ottawa? Sans doute très peu qui n'ait déjà été dit ou écrit... S'il est vrai qu'aucun des problèmes soulevés n'a été résolu de façon définitive, il n'en reste pas moins que la conférence a suscité un optimisme quasi-général et que l'on doive se ranger du côté de M. Daniel Johnson qui a affirmé qu'il s'agissait "du plus grand déblocage qui ait eu lieu au pays depuis un siècle".

Les gouvernements de plusieurs provinces, et notamment ceux de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, ont profité de l'occasion pour annoncer des changements importants dans le traitement qu'ils accordent aux minorités francophones qui vivent sur leur territoire; d'autre part, des comités ont été mis sur pied pour l'étude et la concrétisation, sous une forme ou sous une autre, des droits linguistiques des Canadiens français, où qu'ils habitent.

Evidemment, l'on eût souhaité que le principe de ces droits puisse être inclus dans une nouvelle constitution à être rédigée plus tard; mais devant l'hésitation ou le refus formel de certaines provinces, notamment la nôtre par la voix de M. Manning, le compromis auquel on en est arrivé nous semble tout de même juste puisqu'il reconnaît nos droits et le principe de l'égalité linguistique. Tout le reste, et c'est beaucoup dire en trois mots seulement, ne représente que mécanismes et, surtout, temps. L'évolution déjà amorcée va se poursuivre et les individus qui siégeaient à Ottawa la semaine dernière ne seront pas nécessairement les mêmes au cours de rencontres futures...

L'on a parlé un peu partout de victoires personnelles remportées à la suite de cette conférence; celles de MM. Pearson, Johnson, Manning et Trudeau Pourtant, la plus grande victoire nous semble être celle de la Commission Laurendeau-Dunton. Bafouée, ridiculisée et critiquée parce qu'elle a (relativement) "coûté cher" aux contribuables... la Commission B et B vient néanmoins de prouver une fois de plus sa raison d'être et tout le bien qui pourra éventuellement découler de ses travaux. La dernière conférence des Premiers ministres n'aurait sans doute pas abouti aux mêmes conclusions si cette commission n'avait déjà "déblayé le terrain" comme elle l'a fait.

En principe donc, les trois jours de rencontre à Ottawa nous auront permis d'effectuer un bon pas en avant. Reste maintenant le côté pratique. L'on en aura peut-être une indication dès cette semaine (en Alberta, s'entend) lors de l'ouverture d'une nouvelle session. Dame Rumeur a maintes fois voulu que le ministère de l'Education de la province propose au cours de cette session des "changements importants" à la présente Loi scolaire... L'on devrait donc savoir bientôt jusqu'où le cabient de M. Manning a voulu s'engager dans la reconnaissance pratique de l'égalité linguistique.

Jean-Maurice OLIVIER



"Mais...parlons-donc de paix"

La thèse de René Lévesque? Ce n'est que de l'enfantillage!

- Marcel Faribault

Selon le conseiller constitutionnel et économique du premier ministre Johnson, M. Marcel Faribault, qui est aussi président du Trust général du Canada, la théorie souveraineté - association de M. René Lévesque, c'est "de l'enfantillage" et son auteur se fait des illusions.

Pourquoi? Parce que, selon lui, le régime fédéral, c'est le meilleur système au monde, que tous les pays en viennent au fédéralisme, que les Etats les plus dynamiques sont des pays à régime fédéral. "Or, le Canada étant déjà un pays fédéral, ce serait idiot de vouloir en sortir", a précisé M. Faribault, qui est également conseiller législatif.

"Nous avons le grand avantage de vivre dans un Etat fédéral", a souligné M. Faribault, alors qu'il était interrogé récemment par M. Jean Pouliot, président d'un poste de télévision privé de Québec, dans le cadre de l'émission "Caméra vérité".

M. Faribault a de plus déclaré que rien dans la Constitution canadienne actuelle ne porte atteinte, selon lui, aux droits de chacun des Canadiens. Par contre, on sait que le premier ministre Johnson fait compagne pour l'adoption d'une nouvelle constitution canadienne.

Cependant, même si la constitution actuelle est libérale et n'impose aucune restriction des droits de l'individu au point de vue économique, M. Faribault a admis qu'elle comporte "des choses" qui choquent. Quelles sont ces choses? Ce sont, selon lui, certains reliquats d'un passé colonial dépassé qui doivent donc être retranchés de la constitution.

M. Faribault pense aussi que la constitution actuelle donne trop de pouvoirs à l'Etat central et qu'elle traduit les conceptions politiques de la majorité, ce qui souvent ne coïncide pas avec la philosophie et les façons de penser des Canadiens français.

Faribault et les intellectuels

M. Faribault a poursuivi en disant que ceux qui prétendent que tous nos maux viennent de la constitution se trompent. Puis se disant contre le socialisme et convaincu de la valeur de l'entreprise privée, le président du Trust général du Canada a lancé: "Ceux qui veulent modifier la constitution pour donner à l'Etat du Québec tous les pouvoirs pour instaurer au Québec une économie socialiste sont dans l'erreur."

M. Pouliot, un homme d'affaires lui aussi et qui s'était pour l'occasion improvisé journaliste, a demandé à M. Faribault pourquoi il y avait tant "de socialistes et d'indépendantistes" dans les milieux universitaires.

"Dans tous les pays, a soutenu le conseiller économique de M. Johnson, les socialistes sont des intellectuels et non des praticiens. Les universitaires ne sont pas au contact de la réalité et ils ont la tentation de faire des théories abstraites qui dans la pratique débouchent sur des désillusions tragiques."

Quant aux tendances socialisantes et indépendantistes des étudiants du Québec, M. Faribault ne s'en fait pas outre mesure. C'est naturel à la jeunesse d'être nationaliste et socialiste, dit-il.

Mais M. Faribault a souligné que la jeunesse d'aujourd'hui est plus révolutionnaire qu'au temps de sa propre jeunesse. Dans mon temps, a-t-il noté, nous étions en faveur d'une réforme de la constitution mais non pas d'une révolution.

A quoi tient un tel changement? Selon le conseiller de M. Johnson cela est dû au fait qu'aujourd'hui, la population étudiante est plus nombreuse, qu'elle est plus diversifiée comme origine sociale, qu'elle échange des idées tout en pensant à tort que les idées qu'elle échange sont les idées de tout le monde.

Il faut parler l'anglais

M. Pouliot a ensuite demandé à M. Faribault si comme homme d'affaires canadien-français même s'il est membre du cabinet, M. Faribault conserve quelque 18 directorats de compagnies privées), il se sentait inférieur dans le monde des affaires.

M. Faribault a répondu que le fait d'être francophone n'avait pas été un obstacle à sa carrière dans le monde des affaires. Je n'ai jamais eu de complexes de ce côté-là. Quand je perdais une bataille, je me jurais de gagner la suivante.

M. Faribault a toutefois admis qu'il avait dû mettre sa langue maternelle de côté, le français, pour siéger dans nombre de conseils de direction d'entreprises. Que voulez-vous, a-t-il commenté, c'est l'anglais qui est en usage et il est impensable de songer à accéder à un conseil d'administration d'une entreprise américaine, par exemple, si vous ne parlez pas l'anglais.

Le Franco-albertain
AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta.

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

réflexions



L'Evangile... cela s'incarne!

Sur la couverture de la revue "COMMERCE", livraison de janvier '68, la silhouette athlétique d'un homme envers qui je nourris une amitié et une admiration absolues. L'épithète paraîtra énorme; je n'éprouve pas le besoin de la bémoliser: ALFRED ROULEAU nous est proposé par la revue comme "UNE VERITABLE FORCE DE LA NATURE", ce qui est vrai, mais c'est une force humanisée. Elle n'écrase pas; elle fait plutôt lever des énergies. ALFRED ROULEAU m'apparaît comme l'un des produits les plus authentiques du vieux fond humaniste québecois. Il est né à Sherbrooke, terreau dynamique par excellence; il a vécu ses petites et ses grandes adolescences à Québec, qui est, en quelque sorte le lieu privilégié de cristallisation de notre civilisation française. A quarante-trois ans, cet homme a la taille exemplaire du "SELF MADE MAN": le petit garçon d'ascenseur des années trente est, aujourd'hui, président de La Sauvegarde et le "DEUS EX MACHINA" du mouvement coopératif Desjardins.

Vous lirez les pages que lui consacre la revue "COMMERCE". Vous donnerez, en passant, un bon coup de chapeau au cher Sénateur Cyrille Vaillancourt qui a couru le risque calculé de confier à un jeune homme de trente-quatre ans la direction générale de l'Assurance-Vie Desjardins: un chantier qui, à ses débuts, patiemment, finirait par s'imposer dans le paysage de notre vie économique et sociale. Je pense, ici, particulièrement à l'Institut Coopératif Desjardins qui a pignon sur rue, à Lévis, et pignon prestigieux: sa réputation s'étend déjà outre-frontière. "IL Y A DES HOMMES, écrit Yves Rolland, QUI PARLENT DU CANADA FRANCAIS; IL Y A DES HOMMES QUI BATISSENT LE CANADA FRANCAIS." Alfred Rouleau est de la race des bâtisseurs.

● ● ● ● ● ●

Mais je ne suis pas ici pour faire de la promotion commerciale: pour que les vaches soient bien gardées, nous dit le proverbe, chacun doit s'appliquer à son métier. Le mien est de cultiver le spirituel. Si je m'attarde, aujourd'hui, à mon ami ROULEAU c'est pour souligner que toute sa vie aura été, en quelque sorte, un effort pour incarner l'Evangile dans la vie. Avant la lettre, il donnait forme concrète à quelques passages "impératifs" de la Constitution pastorale de l'EGLISE DANS LE MONDE MODERNE: le vrai chrétien ne doit pas s'évader du monde pour se réfugier dans je ne sais quel désaveu des réalités temporelles. Il doit prendre au sérieux le mandat millénaire de maîtriser la terre et de la soumettre. La création à parfaire, à mener à terme, constitue déjà, en elle-même, une oeuvre qui tient très fort au coeur de Dieu. Dans le filigrane de la charte ouvrière de l'homme, il y a l'argent. Et l'argent n'est pas automatiquement maudit.

ALFRED ROULEAU fut, un jour, propagandiste national de l'Action Catholique dans les milieux des jeunes "collets-blanc". Il fut même délégué au premier Congrès international d'Action Catholique à Rome. Il aurait pu faire carrière dans cette direction. Avant de s'y engager, il alla consulter un prêtre: devait-il poursuivre son travail de militant... ou s'orienter vers l'économique et le social profane qui le sollicitaient? "ALLEZ VERS L'ECONOMIQUE, lui conseilla le prêtre, VOUS VOUS APPLIQUEREZ A DONNER UNE AME A L'ARGENT."

● ● ● ● ● ●

Ce fut le point tournant de la vie d'ALFRED ROULEAU: l'Action Catholique officielle perdait un précieux artisan mais l'incarnation de l'Evangile deviendrait, entre ses mains, autre chose qu'une vue de l'esprit.

"AUSSI REUSSIT-IL DE PLUS EN PLUS, écrit encore Yves Rolland, A FAIRE PARTAGER SA FOI DANS UN IDEAL QUI MET L'ARGENT AU SERVICE DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE; L'ARGENT DEMEURANT TOUJOURS DANS SON ESPRIT UN MOYEN... IL CROIT FERMEMENT QUE LES PREOCCUPATIONS HUMAINES, ECONOMIQUES ET SOCIALES, DE LA PHILOSOPHIE COOPERATIVE MERITENT QU'ON LEUR CONSACRE UNE VIE."

Le Christ, en s'incarnant, a révélé l'importance de l'homme aux yeux de Dieu. Et ce n'est pas par hasard que Vatican II s'est longuement attardé à l'homme: à l'homme d'aujourd'hui, avec ses misères et ses grandeurs, ses espoirs et ses pessimismes. Tout ce qui va aider à sauver l'homme de ses détresses, y compris sa détresse temporelle, s'inscrit dans le projet de Dieu. ALFRED ROULEAU n'est pas seul de sa race; mais il joue sans doute, avec allégresse, les premiers de cordée. Son large sourire n'en est pas une suffisante explication; il y a aussi, il y a surtout, cette conviction dynamique qu'une des excellentes manières de servir le Seigneur c'est encore d'aider l'homme... "L'ENFANT GATE DE LA CREATION."

La Presse, 3-2-68

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 8h.00 — 9h.30 — 11h.00
SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue
9h.00 — 10h.30 — 12h.00

Déclaration de l'Episcopat Catholique

Rappel de quelques faits

1 - En décembre, les Evêques devaient presenter devant le Comité parlementaire, un mémoire sur la question de l'avortement. La présentation en a été ensuite reportée au 23 janvier.

2 - Entre-temps, le Gouvernement soumettait à la Chambre un projet de loi sur l'avortement. Le document, préparé par les Evêques, en vue de collaborer à une étude en cours, ne pouvait plus se présenter de la même façon, le contexte étant complètement changé.

3 - Les Evêques annoncent, le 15 janvier, qu'ils ne présenteront pas de mémoire au Comité de la Chambre des Communes, le 23 janvier, mais qu'ils publieront plutôt une déclaration pastorale, dans laquelle ils informeront la population canadienne du point de vue des catholiques sur l'aspect moral de la question de l'avortement.

Intention des Evêques

Etant donné qu'un projet de loi est déjà présenté, étant donné aussi qu'on discute beaucoup la question de l'avortement dans le public, les Evêques, en tant que premiers enseignants dans l'Eglise catholique, croient de leur devoir d'éclairer la conscience des fidèles; ces fidèles sont également des citoyens. Ils espèrent aussi que ces "réflexions trouveront un écho attentif chez tout homme qui voudra aborder cette question complexe et grave avec le sérieux qu'elle commande".

Eléments majeurs de la Déclaration

1 - Le Concile Vatican II et la question de l'avortement.

"Dieu, maître de la vie, écrit le Concile, a confié aux hommes le noble ministère de la vie, et l'homme doit s'en acquitter d'une manière digne de lui. La vie doit donc être sauvegardée avec un soin extrême dès la conception: l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables". (Constitution sur l'Eglise dans le monde de ce temps, no 51). "Evidemment, ces mots du Concile condamnent l'attentat direct à la vie du foetus et non pas ces traitements qui s'imposent pour sauver la vie de la mère et qui entraînent parfois, sans qu'on la veuille ou la recherche, la mort du foetus".

L'Eglise touche ici "à une question qui est à la base même de toute vraie civilisation: le respect de la personne humaine".

2 - Le foetus est-il déjà humain?

"A ceux qui croiraient avoir de bons motifs de douter du caractère humain du foetus aux premiers moments de son développement et qui penseraient pouvoir en tirer argument pour montrer la légitimité de l'avortement en certaines circonstances, nous demanderions ceci: puisque la vie des personnes, pour vous aussi, est sacrée, croyez-vous qu'il puisse être permis de prendre ne fût-ce que le risque de tuer une vie humaine".

3 - Les cas limites et tragiques.

Il existe, bien sûr, des cas limites - quand deux vies également innocentes entrent en concurrence - où la mère risque ou bien la mort ou bien l'altération grave ou irrémédiable de sa santé physique. Oui, ces cas sont tragiques et difficiles. Mais l'avortement puisqu'il entraîne la mort d'un innocent, ne leur enlève pas leur caractère dramatique.

"L'opinion médicale est quasi unanime pour affirmer que les cas où l'avortement direct est nécessaire pour sauver la vie de la mère sont aujourd'hui si rares que leur existence est en passe de devenir purement théorique".

"Le cas est sans doute moins rare où la santé physique ou psychique de la mère menace d'être gravement et irrémédiablement compro-

(suite à la page 16)

Démission acceptée

Sa Sainteté le Pape Paul VI a accepté la démission du Siège archiépiscopal de Sherbrooke que lui avait présentée, pour des raisons d'âge et de santé, Son Excellence Monseigneur Georges Cabana.

Le Pape, en acceptant la renonciation de Mgr Cabana, l'a prié de bien vouloir demeurer Administrateur Apostolique jusqu'à la nomination d'un nouvel Archevêque et sa prise de possession.

Monseigneur Cabana est né à Granby, le 23 octobre 1894, il fut ordonné prêtre le 28 juillet 1918, sacré Evêque le 30 juin 1941 et promu à Sherbrooke, le 28 mai 1952.

Le Cardinal Léger au Cameroun

PARIS - Le cardinal Paul-Emile Léger, ancien archevêque de Montréal, a déclaré qu'il a décidé de rester au Cameroun pour y diriger une léproserie.

Le cardinal, qui est âgé de 63 ans, a résigné son poste d'archevêque l'automne dernier, en annonçant qu'il irait en Afrique pour se dévouer au service des lépreux. Avant d'arriver au Cameroun, où il est l'hôte de l'archevêque Jean Zoa, du Yaounde, le cardinal Léger a visité le Sénégal, la Côte d'Ivoir et le Dahomey.

"Je crois maintenant que je ne dois pas perdre plus de temps et j'ai décidé de prendre la responsabilité d'une léproserie, près de Yaounde," a déclaré le cardinal, dans une interview accordée à un correspondant du quotidien parisien La Croix, journal catholique romain.

Le cardinal a dit également qu'il projette de revenir au Canada, à une date indéterminée dans l'avenir, pour y solliciter des dons pour sa léproserie.

Les "Bee Gees" pourraient supplanter les "Beatles"

PARIS - Si les Bee Gees voyaient ce titre, ils s'indigneraient, car il est deux points auxquels ils déclarent être particulièrement sensibles:

Ils ne sont pas un groupe australien, et ils ne veulent pas être comparés au Beatles. Et pourtant...

La formation est australienne d'origine. C'est à Brisbane qu'elle débuta en 1960 au cours d'un spectacle intitulé "Les Invités de Talent". Quelques mois plus tard, elle y obtient un programme hebdomadaire.

A 12 ANS, CLASSES AU HIT PARADE

Puis sort un premier disque, immédiatement classé au Hit Parade australien. A cette époque les Bee Gees ne sont que trois, les jumeaux Robin et Maurice Gibbs, et leur frère Barry. Les jumeaux ont 12 ans, leur frère 14 ans.

Trois ans plus tard, ils ont ajouté une douzaine de disques à leur palmarès et obtenu le prix du meilleur groupe australien 1966.

Actuellement Vince Melouney, le meilleur guitariste australien, et le batteur Colin Peterson, également Australien ont rejoint le groupe.

" - Mais, précise Barry Gibb, les trois Gibb sont quand même d'authentiques Anglais de Manchester, où âgés de 6 et 8 ans nous avons donné un premier concert avant que notre famille s'embarque pour l'Australie.

Auourd'hui les Bee Gees, flairant que l'Australie n'offrait que peu de débouchés ont d'ailleurs regagné l'Angleterre.

REPERES PAR EPSTEIN

Voici donc réglé les problèmes de l'origine australienne. Reste la comparaison avec les Beatles.

"Nous n'en sommes pas responsables". Il y a quelques semaines après un de leurs concerts un grand journal londonien titrait "Les Bee Gees ont battu les Beatles". On avait retrouvé effectivement autour de ce concert l'ambiance délirante qui entourait il y a quelques années "Les Beatles". Ceux-ci, aujourd'hui, ont tellement progressé en qualité, en raffinement musical, qu'ils ont gagné de nouveaux admirateurs parmi un public difficile, tout en se séparant des jeunes qui préfèrent la musique franche, directe, qui berce ou fait danser sans problème.

Or les Bee Gees chantent et jouent à la manière des Beatles de 1965, tout en ayant, bien sûr, ajouté quelques trouvailles de leur cru.

C'est d'ailleurs le fameux manager des Beatles, Brian Epstein qui les repéra lors de leur arrivée en Angleterre, et leur procura un impresario dynamique Robert Stigwood.

Le premier 45 tours anglais comportait une oeuvre de leur composition "New-York Mining Disaster 1941" très vite populaire auprès du public anglais et américain.

Après une tournée de promotion aux Etats-Unis, parut en juillet dernier, le premier 33 tours "Bee Gees First", quatorze titres très variés. On retrouve encore ici le nom de Beatles. C'est le dessinateur de "Revolver" qui a fait la très belle pochette de "Bee Gees First".

UN SUCCES POUR L'EUROPE: "MASSACHUSETTS"

Il restait à conquérir le Vieux Continent. C'est chose faite depuis "Massachussets", que tous les radios d'Europe programment depuis deux mois et que la salle reprenait en choeur lors du passage des Bee Gees à Paris.

Prochainement on va entendre "World" (le monde) qui risque de faire sensation. Barry Gibbs déclare à ce propos:

" - Le monde est plein d'ennuis et nous avons écrit la chanson, parce que nous cherchions une signification à la vie. Pourquoi suis-je né? Pourquoi est-ce que je vis?"

Barry Gibbs (ce sont ses ini-

(suite à la page 16)

Sécurité familiale

BONNE FETE

Vendredi 16 février
M. Georges Belzile, Marie-Reine
R.F. Charles Campeau, Edmonton
Mlle Huguette Dallaire, Québec

Samedi 17 février
M. Henry Boucher, Edmonton
M. Robert Giguère, St-Paul
M. Emmanuel Lepage, Marie-Reine
M. Ferdinand Levesque, Falher
Me Lucien Maynard, Edmonton
M. Adrien Rondeau, Bonnyville
M. Héracléus Tremblay, Marie-Reine

Dimanche 18 février
M. Joseph Lemire, Falher
M. Bernard Pitavy, Montréal
Mme Marie-Luce Ouelette, McLennan

Lundi 19 février
M. Ray Bélanger, McLennan

Mardi 20 février
Mme Bernadette Huot, St-Albert
M. Clément Mageau, Bonnyville

Mercredi 21 février
Mlle Monique Bédard, Toronto
M. Jean Michaud, St-Vincent
M. Albert Morin, Edmonton
M. André Piquette, St-Vincent
M. l'abbé Robert Poulin, Grand Centre
M. Barney Weir, Duvernay

Jeudi 22 février
Sr Henriette Beaudoin, s.c.e., LeGoff
M. Roger Houle, Girouxville
M. Narcisse Lamoureux, McLennan

Fin mars, la Commission BB aura côuté quelque $7 millions

OTTAWA - La commission d'enquête sur la bilinguisme et le biculturalisme aura coûté, fin mars, $7,000,000 aux contribuables canadiens.

Dans une réponse écrite à une question de M. Roland Godin Créditiste de Portneuf, le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, a déclaré que depuis son institution à l'été de 1963, la commission avait coûté, au 30 novembre, la somme de $6,601,531. Pour la fin de l'année fiscale 1967-68, le coût de la commission serait de $355,851.

M. André Laurendeau, co-président de la Commission avec M. Davidson Dunton, a soumis le plus haut compte de dépenses, avec $107,047. Il réclamait $16,-747 en dépenses de voyages et $90,300 en salaire pour 903 jours de travail à $100 par jour.

Le Chapelet à CHFA

15 - Hockey.
16 - M. Paul-Emile Lavoie, Picardville.
17 - Famille Maurice Désilets, Jean-Côté.
19 - Famille Placide Gervais, Falher.
20 - Paroisse St-Louis, Bonnyville.
21 - M. l'abbé C. DeChamplain, curé, McLennan.
22 - Hockey
23 - Famille Edouard Cimon, Donnelly.
24 - Famille Henri Guénette, Falher.
26 - Famille Hector Guénette, Falher.
27 - Paroisse St-Louis, Bonnyville.
28 - Paroisse Sacré-Coeur, Donnelly.
29 - Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.

HORAIRE DES EMISSIONS

DU LUNDI AU VENDREDI

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles, Sports, Météo
7.00—Radio-matin
7.28—Manchettes
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière
8.15—Radio-matin
8.28—Manchettes
8.30—Radio-matin

9.00—Nouvelles
9.02—Avec Simone
9.05—Calendrier social
9.10—Au gré du vent
10.00—Nouvelles - d'une certaine manière
10.15—Les Visages de l'Amour
10.30—Présent
11.00—Radio-journal
11.15—Un Homme vous écoute
11.30—Le Père Legault
12.00—Musique en dînant

12.15—Nouvelles et Sports
12.30—Journal agricole
12.45—Kiosque à Musique
1.00—Kiosque à Musique
1.30—Place aux Femmes
2.00—Place aux Femmes
2.30—Fémina
2.45—Kiosque à Musique
3.00—Ranch 680
4.00—Présent
4.30—Marie Tellier, avocate
4.45—La Boîte aux Surprises
5.00—30 minutes d'information
5.30—Mini-Concert
5.55—Nouvelles et sports
6.00—Mini-Concert
6.30—Chapelet
6.45—Au jour le jour . . .
6.50—Salut les Copains
7.00—Salut les Copains
8.00—30 minutes d'information

CHANGEMENTS QUOTIDIENS

LUNDI:

8.30—Radio-Transistor
8.45—Sérénade
9.30—Programme allemand
10.00—Programme ukrainien
10.30—Programme de chambre de Québec
11.00—Nouvelles
11.02—Sous l'Abat-jour
12.00—Nouvelles de Radio-Ouest
12.08—Fin des Emissions

MARDI:

8.30—Radio-Transistor
8.45—Affaires de l'Etat ou Enfance d'écrivains
9.00—Programme italien
10.00—Programme ukrainien
10.30—Des livres et des hommes
11.00—Nouvelles
11.02—Concert symphonique
12.00—Nouvelles de Radio-Ouest
12.08—Fin des Emissions

MERCREDI:

8.30—Radio-Transistor
8.45—Sérénade
10.00—Programme ukrainien
10.30—Concert du mercredi
12.00—Nouvelles de Radio-Ouest
12.08—Fin des émissions

JEUDI:

8.30—Radio-Transistor
8.45—Sérénade
9.00—Petit Théâtre
9.30—Organistes canadiens
10.00—Programme ukrainien
10.30—Jeux
11.00—Nouvelles
11.02—Orchestre de chambre de Winnipeg
12.00—Nouvelles de Radio-Ouest
12.08—Fin des Emissions

VENDREDI:

8.30—Programme allemand
9.30—Loge à l'Opéra
10.00—Programme ukrainien
10.30—Repos du Guerrier
11.00—Nouvelles
11.02—Musiques canadienne de piano
11.15—Sous l'Abat-jour
12.00—Nouvelles de Radio-Ouest
12.08—Fin des Emissions

LE SAMEDI:

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles, Sports, Météo
7.00—Musique en Tête
7.28—Manchettes
7.30—Musique en Tête
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière
8.15—Musique en Tête
8.28—Manchettes
8.30—Musique en Tête

9.00—Nouvelles
9.02—Par un beau samedi matin
9.15—Tante Lucille
10.00—Nouvelles
10.05—Par un beau samedi matin
11.00—Radio-Journal
11.15—A votre Santé
11.30—L'histoire comme ils l'ont faite

12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles et Sports
12.30—Kiosque à Musique
3.00—Ranch 680
4.00—Programme italien
4.45—Radio-Journal
5.00—Les Chansonniers sont là

6.00—La parole est d'or
6.30—Chapelet
6.45—Disc-O-Pop
10.00—Programme ukrainien
10.30—Visite aux Chansonniers
11.00—Nouvelles
11.02—J'ai tant dansé
12.00—Nouvelles de Radio-Ouest
12.08—Fin des Emissions

LE DIMANCHE:

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles, Sports, Météo
7.00—L'Heure du Concerto
8.00—Récital du réseau
8.30—Match Inter-cité
9.00—Programme en Cri
9.30—Programme italien
10.30—La sole dorée
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles et Sports
12.30—Programme allemand
1.00—Programme italien
2.00—Programme hollandais
3.00—Opéra du dimanche
5.30—Cabaret du Soir qui penche ou Soirée du Hockey
8.30—Programme polonais
10.00—Programme ukrainien
10.30—L'autre rive
11.00—Nouvelles
11.02—Orchestre de Radio-Canada
12.00—Nouvelles
12.08—Fin des Emissions

ST-JOACHIM

Le 3 février dernier, Mlle Georgette Doré de notre paroisse unissait sa destinée à M. Clément Girard de la paroisse de l'Immaculée - Conception. La mariée était toute belle dans sa robe blanche confectionnée par sa mère et ses soeurs. Les Demoiselles d'honneur étaient également bien jolies dans leurs toilettes bleu royal qu'elles avaient confectionnées elles-mêmes.

Sincères remerciements pour les beaux cadeaux reçus aussi que la présence de nombreux parents et amis, surtout ceux qui étaient venus de loin en dépit de la température froide. La réception et le banquet qui suivirent eurent lieu au Club Mocombo. Meilleurs voeux de bonheur au jeune couple.

*****

Sont présentement malades, Mme Louis Protti et Mme C. Dupont. Prompt rétablissement.

*****

Etaient récemment de passage en ville: M. et Mme Henri L'Heureux de Jack Fish, Sask., MM. et Mmes Marcel et Maurice L'Heureux de Dawson Creek, C.-B., M. et Mme Vic. Doré de Calgary, M. Ed. Doré de N. Surrey, C.-B., Mme Alex Thomas ainsi que M. et Mme Charles Thomas et fils de Kamsack, Sask.

VIMY

M. Lucien Fagnan et M. Lucien ...ot ont récemment participé à Edmonton au congrès de la Compagnie "Searle Grain".

*****

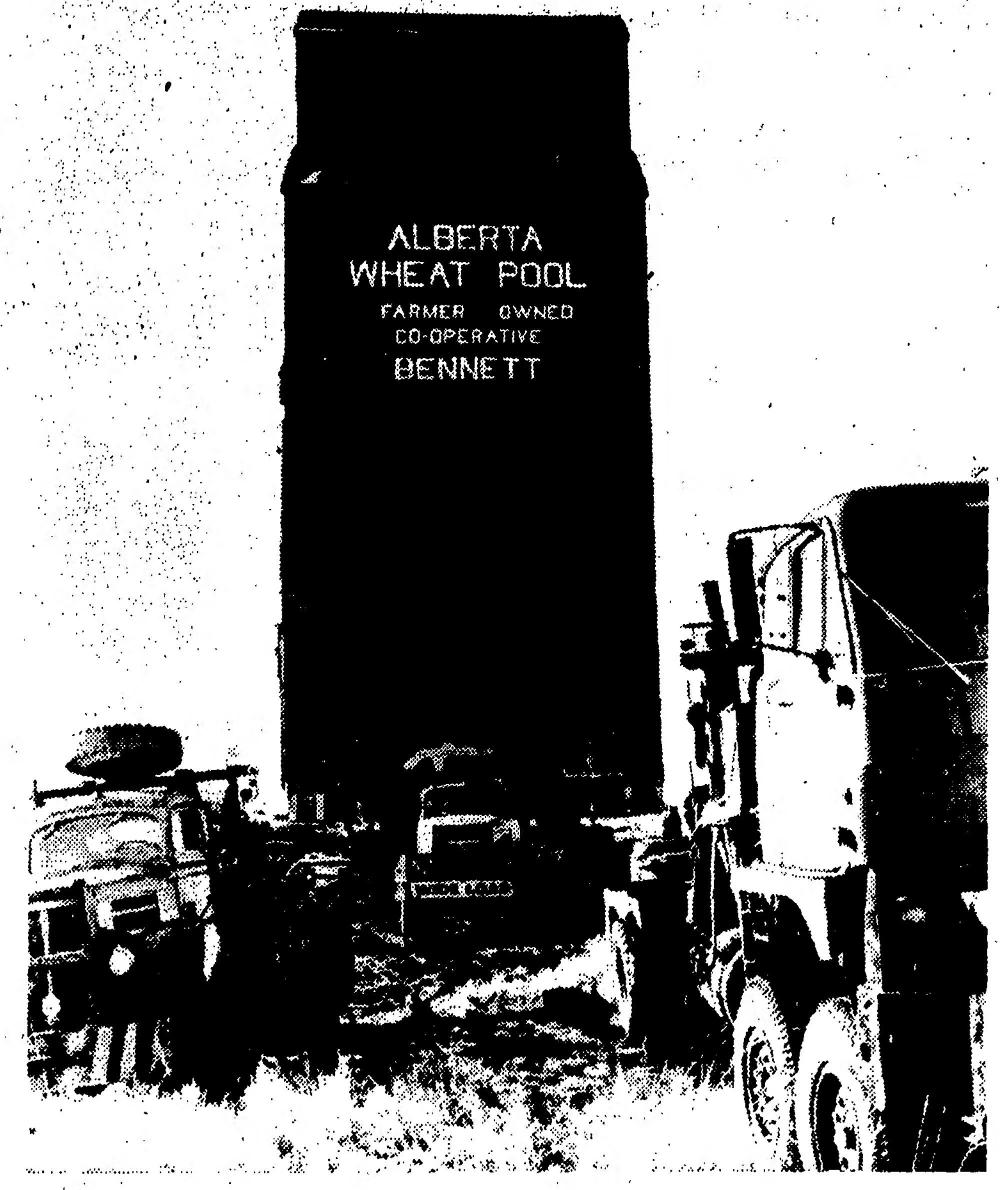
M. Jean-Marie Gervais a fait un excellent voyage dans l'est où il a pu visiter, durant deux semaines, tous ses parents et amis.

*****

M. Mike Heins a dû retourner à l'hôpital Immaculata de Westlock. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

*****

Plusieurs personnes étaient de passage à Vimy au cours des récentes semaines, notamment, M. et Mme Roger Gagné, chez leurs parents, M. et Mme T. Victoor et leur famille, chez M. et Mme Gabrielle Caouette. M. et Mme ...frid Seguin se sont rendus à ...ve Lake en compagnie de leur garçon Normand.



Un silo part en voyage

Un silo de l'Alberta Wheat Pool vient de partir en balade. Mais il faudra au moins une semaine à cette masse de 250 tonnes et de 100 pieds de hauteur pour franchir les quatre milles séparant Bennett de Indus, en Alberta. Le silo qui était en place depuis 16 ans a dû être monté sur 70 roues pour faire le petit voyage.

Nouveau succès de l'A.S.J.

Plus de trois cents personnes ont répondu à l'invitation de l'Amicale Saint-Jean et sont venus participer au troisième "Bal aux bines" annuel samedi soir dernier.

Cette année, toute la soirée s'est déroulée dans la cafétéria du Collège. Quelques palmiers plantés ici et là aussi bien que les couronnes de fleurs qui étaient mises au cou de chacun des invités créaient une atmosphère des Iles du Sud... Hawaï était en quelque sorte le thème de la soirée.

Toute la soirée devait se dérouler dans un climat de très franche gaieté et de sincère amitié. Pour nombre d'Anciens, le "Bal aux bines" est la rencontre annuelle de vieux copains de Collège. Pour d'autres, c'est l'occasion privilégiée de passer une belle soirée dans une atmosphère française. C'est sans doute cet aspect qui aura attiré entre autres des professeurs du Québec qui enseignent présentement à Edmonton sur une base d'échange.

L'orchestre de Al Breault qu'on retrouve de plus en plus souvent au Collège a été fortement apprécié. Le choix des pièces musicales aussi bien que la finesse de leur exécution constituait une continuelle invitation à la danse.

Témoignage intéressant, l'agent de police qui avait été engagé par l'Amicale pour assurer l'ordre a affirmé n'avoir jamais passé une si belle soirée: "I have never seen such a well-behaved crowd in a party of that kind", a-t-il dit.

C'est dire que l'Amicale est heureuse de son succès. Elle remercie tous ceux qui ont répondu avec tant d'empressement à son invitation et leur donne dès maintenant rendez-vous pour le quatrième "Bal aux bines" qui aura lieu à peu près à la même date l'an prochain.

Second rang

Le Canada est au second rang des producteurs mondiaux d'uranium, d'or, de cadmium, de gypse et de bismuth.

Gaz naturel

Les investissements canadiens dans l'industrie du gaz naturel se chiffrent maintenant par $3,500,000,000.

BONNYVILLE

M. et Mme Jules Vallée sont présentement en voyage à Vancouver. C'est un prix qu'ils avaient gagné pour l'excellence de leur étalage de fruits et légumes. Félicitations et beaucoup de plaisir!

*****

La Caisse Populaire St-Louis de Bonnyville a récemment tenu son assemblée annuelle. Tous les membres présents ont été satisfaits, voire même surpris, du progrès considérable accompli depuis que l'on a construit le nouveau local sur la rue Principale. Edifice de brique très moderne et payé depuis longtemps, c'est un témoignage de la prospérité de notre Caisse. Pour le dernier exercice financier, l'on a accumulé un profit net de $13,163; l'on a consenti des prêts pour $449,962.

Le personnel de la Caisse est le suivant: M. Philippe Caouette, prés., M. J.J. Lajoie, vice-prés., M. Robert Lacombe, gérant, M. Jacques Séguin, ass-gérant, et MM. Maurice Biron, Robert Vincent, Paul Poulin et Georges Legault, tous directeurs. L'audition des livres est faite par M. C. Szaskiewics, c.a.

Le Comité de surveillance est composé de MM. G. Moquin, Marcel Vincent et R. Campeau, celui de Crédit de MM. A.R. Désilets, A. Ouellette et J. E. Demers.

L'on a annoncé au cours de l'assemblée qu'il faudra augmenter le personnel au cours de l'année en raison de l'accroissement des affaires. L'on fait donc appel à tous ceux qui désirent devenir membres d'étudier tous les avantages qu'ils pourront en tirer. Plus l'on sera nombreux, plus l'on en profitera, tous ensemble.

Rappel

L'Association anti-tuberculose de l'Alberta vous prie de surveiller les dates où se tiennent ses nombreuses cliniques de rayons-X organisées par ses unités mobiles. Une clinique permanente est maintenue du lundi au vendredi, de 9h. à 11h. a.m. et de 1h. à 4h. p.m. au rez-de-chaussée de l'édifice Avord Arms à Edmonton.

Au sujet de Paganini

Certains de ses contemporains attribuaient la perfection du jeu de Paganini à des "pouvoirs diaboliques". En réalité, le seul secret de l'illustre virtuose était une façon particulière d'accorder son violon qui lui permettait des accords inexécutables autrement. Mais, plus que cela, son mécanisme prodigieux entraînait cette virtuosité inégalée.



Ci-dessus: Gary Barker initie quelques jeunes immigrants aux techniques de magasinage au Canada.



A gauche: Une partie de soccer dans la salle de récréation.

PHOTO-REPORTAGE DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM

sous: Le ruban magnétique, un instrument indispensable à l'étude des langues.





Le jeu aide à apprendre les langues. C'est ici une leçon de hockey sur plancher.

Pour devenir Canadien

Une école d'intégration

En arrivant au Canada, les immigrants doivent déclarer leur destination. D'après les archives tenues à cet égard, l'Ontario absorbe la proportion la plus importante de cette immigration, soit 53.6 p. 100 de tous les hommes et 54.4 p. 100 de toutes les femmes. Ces familles étrangères, qui viennent s'installer au pays, ont, pour la plupart, des enfants. L'Ontario a vite réalisé les problèmes d'intégration de ces enfants à la vie canadienne à tout point de vue.

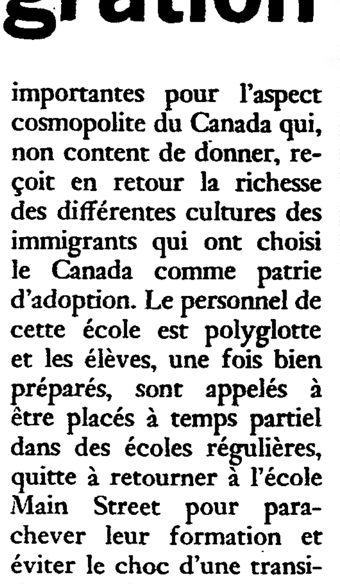
Une expérience des plus heureuses se poursuit actuellement à Toronto depuis une couple d'années. Il s'agit de l'école expérimentale dite Main Street où quelque 75 enfants de 10 origines ethniques différentes reçoivent ce que l'on pourrait qualifier un programme d'intégration à la vie canadienne. Ce qu'il y a d'assez extraordinaire à cette école Main Street, c'est que l'enfant n'abandonne pas sa propre culture; on tente tout simplement de l'adapter au pays. Cet échange des cultures étrangères s'avère des plus importantes pour l'aspect cosmopolite du Canada qui, non content de donner, reçoit en retour la richesse des différentes cultures des immigrants qui ont choisi le Canada comme patrie d'adoption. Le personnel de cette école est polyglotte et les élèves, une fois bien préparés, sont appelés à être placés à temps partiel dans des écoles régulières, quitte à retourner à l'école Main Street pour parachever leur formation et éviter le choc d'une transition trop forte.

— *Gaston Lapointe.*



Un orienteur, Henry Kucera, est en tête-à-tête avec un jeune immigrant de 13e année qui songe à la médecine.

—*Photos de Ted Grant.*



Ci-dessus: Jeune et jolie Asiatique à l'heure du lunch à la cafétéria de l'école.

Ci-dessous: Un jeune immigrant se familiarise avec le système monétaire en utilisant une caisse enregistreuse.



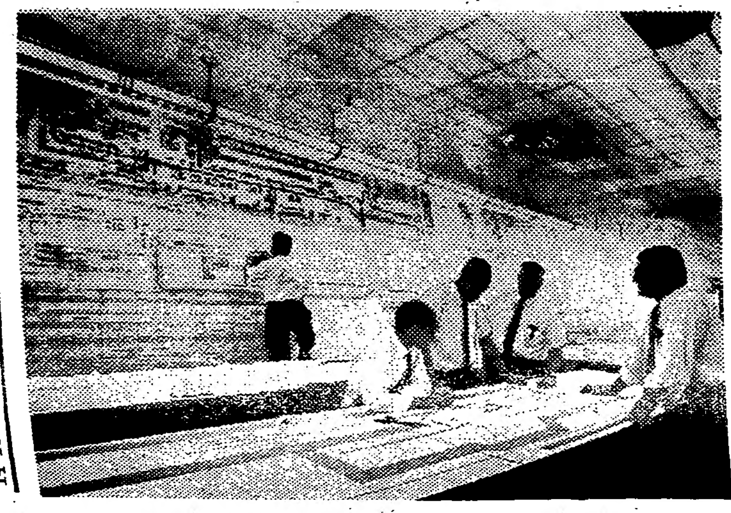






La première usine d'assemblage d'automobiles au Québec a été inaugurée à Ste-Thérèse-de-Blainville.

Ci-dessous: A la compagnie Chrysler, des ingénieurs discutent de l'amélioration des méthodes de production.



L'automobile arrive à la fin de son cycle de fabrication.

Grâce à l'Accord canado-américain

Production accrue d'autos au Canada

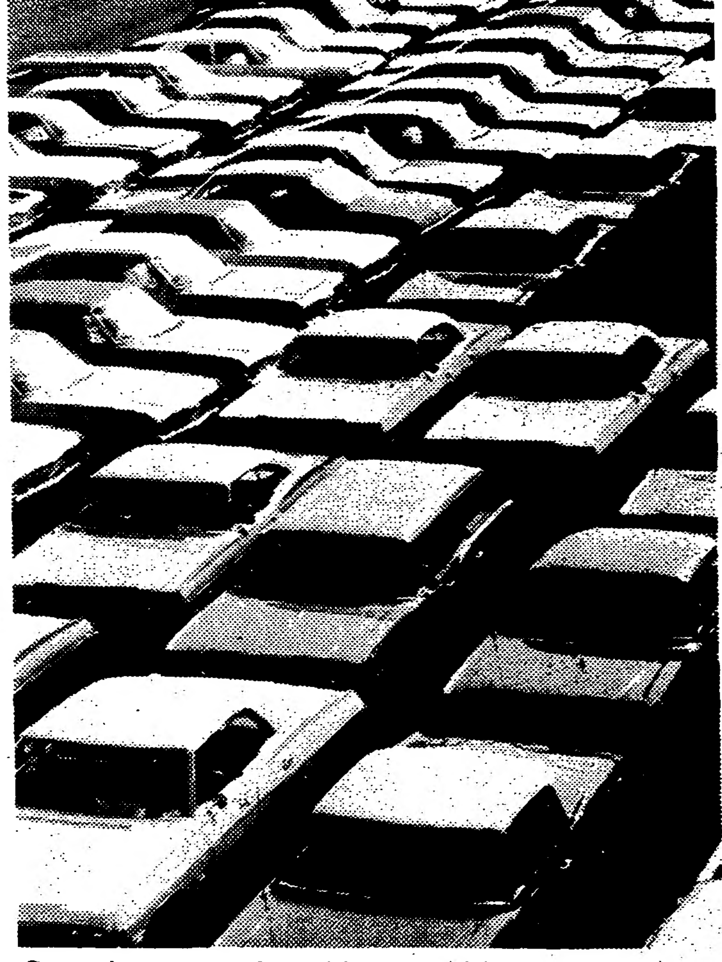
PHOTO-REPORTAGE DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM

Le 15 janvier 1965, le ministre de l'Industrie a annoncé le lancement d'un nouveau programme de grande envergure visant à accroître sensiblement la production et l'emploi dans l'industrie automobile du Canada et à relever notre rendement dans cet important secteur de la fabrication canadienne. Un des aspects principaux du nouveau programme est l'Accord mutuellement avantageux conclu entre le Canada et les Etats-Unis. Signé le 16 janvier par le Premier ministre Pearson et le Président Johnson, cet Accord prévoit la suppression de barrières tarifaires et autres sur le commerce entre les deux pays relativement aux véhicules automobiles et aux pièces de rechange. Le projet vise d'abord à permettre aux producteurs canadiens de véhicules automobiles et de pièces d'avoir accès à un marché qui grandit constamment. On accroît ainsi considérablement la production, le commerce, l'emploi et le rendement de cette industrie. Le programme comporte plusieurs dispositions importantes afin de permettre aux producteurs canadiens d'atteindre ces objectifs. La plus importante de ces garanties est celle par laquelle les fabricants canadiens des véhicules automobiles s'engagent à augmenter très sensiblement leur production dans un délai de trois ans et demi. Jusqu'ici, le Canada a produit quelque 4 p. 100 des véhicules automobiles du marché nord-américain, et il en utilise environ 7.5 p. 100; grâce au nouveau programme, il devrait avoir accru considérablement sa production avec les modèles de 1968. Les exportations canadiennes de véhicules et de pièces avaient déjà augmenté de 95 p. 100 au cours du premier semestre de 1965, au regard de la même période l'année précédente, et l'embauchage dans ce secteur avait augmenté de 13 p. 100. Depuis la signature de l'Accord canado-américain sur l'automobile, on a annoncé en maintes occasions la construction de nouvelles usines et l'agrandissement d'installations existantes dans l'industrie canadienne de l'automobile.

L'expansion de cette importante industrie profitera économiquement à tout le pays. Pour la première fois, les fabricants canadiens de véhicules ont libre accès au marché des Etats-Unis. L'industrie des pièces d'automobiles bénéficie donc de l'essor du marché canadien pour les éléments de même que de nouvelles possibilités de vente aux Etats-Unis.

Une douzaine de compagnies embauchant plus de 100,000 personnes ont manufacturé l'an passé 900,000 voitures. L'industrie de l'automobile au Canada a donc un avenir des plus brillants et s'avère un apport précieux à l'économie canadienne.

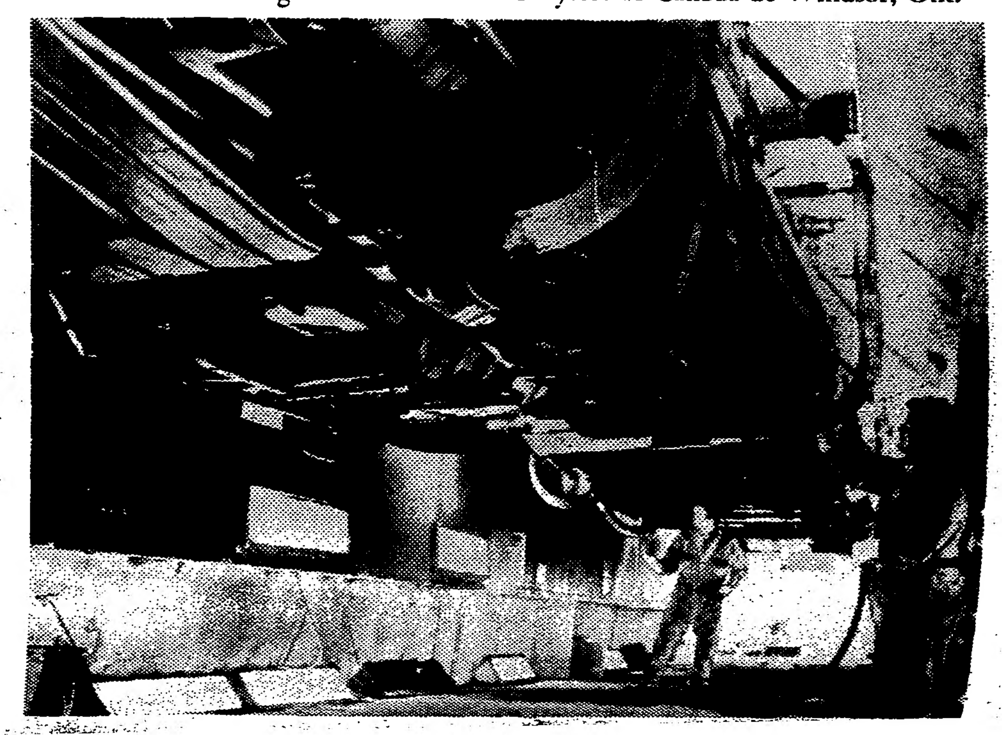
— *Gaston Lapointe.*



Ces voitures attendent d'être expédiées aux marchands. Elles font partie des quelque 900,000 voitures qui se fabriquent annuellement au Canada.

Photos de Ted Grant.

Ci-dessous: Peinturage des voitures à la Chrysler of Canada de Windsor, Ont.





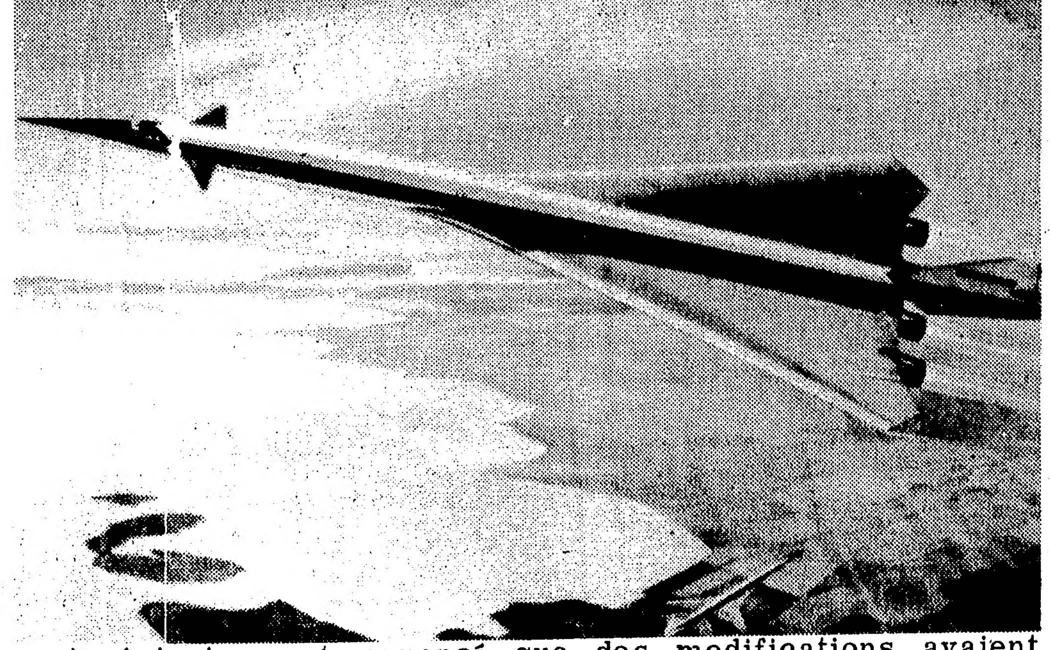
CENTRE ST - JOACHIM
99e avenue et 110e rue

OUVERTURE OFFICIELLE

17 février

8:30 p.m. à 1:00 a.m.

- Michelle Diamond
- Choeur "Chantami"
- "Période" consacrée à Gilbert Bécaud
- Danse
- Admission: $1.00



Les Américains ont annoncé que des modifications avaient été apportées aux plans du prototype de transport supersonique qu'ils construisent, le SST (rival du "Concorde" anglo-français). Ces modifications portent notamment sur la longueur de l'avion (318 au lieu de 306 pieds), l'addition d'un gouvernail à l'avant du fuselage pour améliorer le contrôle longitudinal, la simplification du nez mobile de l'avion pour lui assurer un meilleur dynamisme et, finalement, des modifications portant sur la répartition du volume réservé aux passagers et aux baggages.

L'ASC a besoin de personnel

"L'Alberta Service Corps", une formation du Ministère de la Jeunesse de l'Alberta, a annoncé par la voix de son Superviseur, M. Donald M. Hamilton, qu'il avait besoin de personnel et qu'il acceptait dès maintenant les demandes d'enrôlement qui lui parviendraient pour 1968, soit pour du travail à plein temps ou à temps partiel.

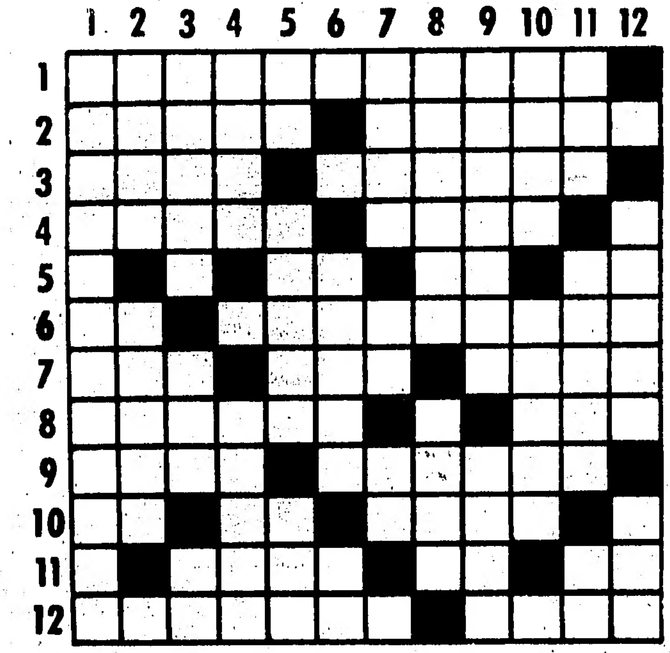
L'organisme se propose de recruter 50 individus qui seront ensuite appelés à travailler dans des projets communautaires de régions isolées ou d'institutions.

L'été dernier, au cours de la première année du programme, le Service Corps avait placé 21 étudiants d'universités, de collèges juniors ou d'écoles techniques qui, tous, se proposaient de reprendre leurs études à l'automne, dans les localités suivantes: Fort Chipewyan, Faust, Slave Lake, Kikino, Fort McKay, Edmonton et Ponoka. Ils travaillèrent en équipes mixtes de deux à cinq personnes, s'occupant d'activités récréationnelles, de programmes pour jeunes enfants et chez les déficients mentaux.

(suite à la page 16)

Les Mots croisés du *franco-albertain*

PROBLEME 9



HORIZONTALEMENT

1-Mise bas des animaux.
2-Sectateur d'Arius. - Petit plat dans lequel on sert des radis et autres hors-d'oeuvre.
3-Marquas de la joie . - Amenons vers soi.
4-Soeur du père ou de la mère. - En supposant.
5-Monsieur. - Dans tresse. - Inf.
6-Symb. chim. du cuivre. - Petit couteau à lame flexible pour amasser ou mélanger les couleurs broyées.
7-Adj. num. - Le Levant. - Partie du jour.
8- Femelle du lion. - Colère.
9-Pont de Paris. - Personne qui aspire aux mêmes avantages qu'une autre.
10-En les. - Du verbe aller. - Songe.
11-Attaché au mors du cheval. - Ici. - Pron. pers.
12-Produire en dehors. - Non accompagné.

VERTICALEMENT

1-Spécial, extraordinaire.
2-Trouble, ennui. - Polies.
3-Qui annonce de la gaieté. - Agent d'affaires. - De la gamme.
4-Enveloppe des grains. - Plante potagère.
5-Premier de tous les nombres. - Ville des Pays-Bas. - Prép. latine.
6-Couper jusqu'à la peau. - Inf.
7-Membrane de l'oeil. - Saint. - Terminaison de verbe.
8-Sorte de jeu de cartes. - En même temps que.
9-Substance osseuse qui constitue les défenses des éléphants (pl). Opinion.
10-Celui qui a été consacré. - Tissu de lin.
11-Venus au monde. - Allongé. - Toi.
12-Fils du même père. - Même.

Un excellent disque de jazz

MONTREAL - Le phénomène aurait été inconcevable il y a à peine quelques années: Le Québec s'ouvre de plus en plus aux courants artistiques internationaux. La production québecoise, que ce soit en littérature, en peinture ou en musique, prend de plus en plus d'importance à travers le monde. Le jazz québecois devait suivre: 4 jeunes musiciens québecois viennent d'enregistrer un disque de jazz d'un genre difficile, qui se révèle de plus en plus populaire, tant chez les réels amateurs de jazz que chez les jeunes du monde entier: le jazz libre.

Le disque s'intitule "Walter Boudreau et 3 font 4", et est comme excellent, au point de vue jazz international, par les experts.

Ces 4 musiciens sont Walter Boudreau, saxophoniste et directeur, Pierre Leduc, une figure bien connue du monde du jazz montréalais, pianiste, Jacques Valois, contrebassiste, et enfin, Richard Provençal, batteur.

Le directeur, Walter Boudreau, n'est âgé que de vingt ans. Cependant, il est déjà un musicien accompli, et son histoire est intéressante. Il est né à Sorel, d'une famille de musiciens. A 7 ans, il sait déjà très bien jouer du piano. Aujourd'hui, il joue de 5 sortes d'instruments à vent, de 3 sortes d'instruments à corde, ainsi que de la percussion. Il compose lui-même ses thèmes musicaux, fort complexes, paraît-il.

Il a déjà fait des apparitions sur les ondes de Radio-Canada, ainsi qu'à divers postes de radio canadiens. De plus, il fut le seul jazzman à être engagé au Pavillon de la jeunesse pour toute la durée de l'Expo '67.

Pierre Leduc, son assistant, a enregistré le disque qui remporte le Grand Prix du Disque canadien, il y a quelques années. Il est considéré comme le meilleur pianiste de jazz canadien.

PROBLEME 8

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	C	O	U	V	R	E	M	E	N	T
2	E	T	■	U	S	A	I	T	■	S	O	I
3	C	I	L	■	E	S	S	E	X	■	E	R
4	O	R	E	S	■	E	■	N	E	T	■	E
5	L	A	V	E	R	■	A	D	R	O	I	T
6	L	I	E	R	A	S	■	R	E	N	E	■
7	E	T	U	I	S	■	C	A	S	I	N	O
8	C	■	R	E	E	L	■	S	■	C	A	S
9	T	E	■	S	■	I	O	■	R	I	■	A
10	I	R	E	■	A	P	P	R	E	T	A	I
11	O	I	S	E	■	P	E	I	N	E	R	■
12	N	E	T	■	E	E	S	S	E	■	C	U

PALMARÈS de "SALUT LES COPAINS"

1.	LE NEON	S. Adamo
2.	LES TROIS DERNIERES MINUTES	Pascal Danel
3.	POUR OUBLIER	Les Aristos
4.	LE DISC-JOCKEY	Jean Malo
5.	LES FILLES	Les Sultans
6.	CA NE VAUT PAS LA PEINE	Katy Lauran
7.	THE DRAVEUR	Tex Lecor
8.	Y EN A QUI FONT CA	Sacha Distel
9.	LA PLUS BELLE CHOSE DU MONDE	Claude François
10.	FRERE JACQUES	Lauris

CHANSON de la semaine

Un enfant

Interprète: Petula Clark

Un enfant, ça vous décroche un rêve
Ca la porte à ses lèvres
Et ça part en chantant;
Un enfant, avec un peu de chance
Ca entend le silence
Et ça pleure des diamants.
Et ça rit à n'en savoir que faire
Et ça pleure en nous voyant pleurer
Ca s'endort de l'or sous les paupières
Et ça dort pour mieux vous faire rêver.

Un enfant, ça écoute un merle
Qui dépose ses perles
Sur la portée du vent;
Un enfant, c'est le dernier poète
D'un monde qui s'entête
A vouloir devenir grand.
Et ça demande si les nuages ont des ailes
Et ça s'inquiète d'une neige tombée
Et ça croit que nous sommes fidèles
Et ça se doute qu'il n'y a plus de fées;

Mais un enfant et nous fuyons l'enfance
Un enfant et nous voilà passants;
Un enfant et nous voilà patience
Un enfant et nous voilà passés.

Le Disc-jockey

Interprète: Jean Malo

Disc-jockey c'est mon métier
Et je fais tourner tous les grands noms
J'en ai assez de m'excuser
J'ai le crâne rempli de versions;
Beatles, Rolling, Wilson Pickett
On saute à pieds joints dans l'paquet
Les boîtes à musique sont malades
Au menu toujours la salade

Chemise à pois, cravate à fleurs
On appelle ça l'évolution
Racontez-ça à ma p'tite soeur
Elle n'a pas l'âge de raison;
Elle encaissera bien facilement
Et vous ferez beaucoup d'argent
I love you babe, ça rime à quoi
Et vive le bon disque québecois

Vous m'direz ce n'est pas ta place
Ton métier c'est disc-jockey
J'vous répondrai y'a toujours place
Là où il faut s'améliorer

événements-jeunesse

LE 17 FEVRIER

Inauguration de "La Boîte à Chansons" d'Edmonton, sise à l'angle de la 99e avenue et de la 110e rue, sous-sol du Centre St-Joachim. Le programme inaugural sera animé par Jean Patenaude de CHFA et comprendra deux spectacles de Michelle Diamond, à 9h. 30 p.m. et 11h. p.m., un autre de la Chorale Vent d'Ouest, sous la direction de Léonard Rousseau, une présentation et période spécialement consacrées à Gilbert Bécaud, le tout dans une atmosphère unique et accompagné de musique de danse de tous genres. C'est à ne pas manquer.

Education des enfants

L'éducation des enfants est un point d'interrogation permanent pour les parents. Faut-il avoir recours à la manière douce ou bien à la manière forte? Eh bien! la réponse est fournie par une enquête récente de la "National Science Foundation" des Etats-Unis: les jeunes filles américaines, élevées selon les principes libéraux, sont plus instables et plus timides que leurs aînées. Elles semblent mal armées pour faire face aux difficultés de la vie. Quant aux garçons, c'est bien pis. Ils sont moins entreprenants, plus inquiets, et d'une sensibilité presque féminine!

Dangers subtils

L'invention du verre de contact marque sans doute un progrès, mais un progrès qui ne va pas sans danger. C'est ainsi que le célèbre ophtalmologue Richard Luydon a lancé un avertissement au roi Baudoin de Belgique qu'il courait le risque de perdre la vue. Le souverain, en effet, porte des verres de contact 24 heures sur 24.

Tremblements de terre

Les tremblements de terre sont longtemps demeurés mystérieux. Pour scruter ce mystère l'Université de la Californie possède un laboratoire perfectionné où l'on peut provoquer des séismes artificiels. Des modèles réduits de maisons sont posés sur des machines spéciales et sont soumises aux mêmes secousses que celles provoquées par de véritables tremblements de terre et ainsi que les sismographes les enregistrent.

Casse-tête

Voici trois phrases "magiques"... A vous de les trouver avec les indications qui vous sont fournies.

G 100

lié
GD 9 3 et 3

vent
N On se laisse E
par ses mauvais

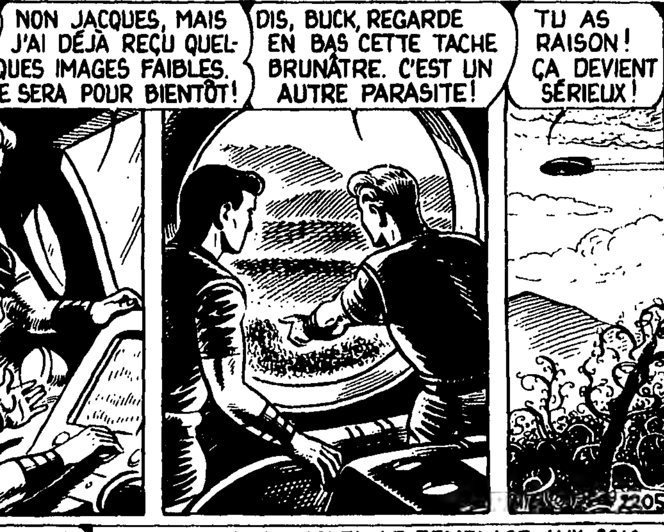
SOLUTION:

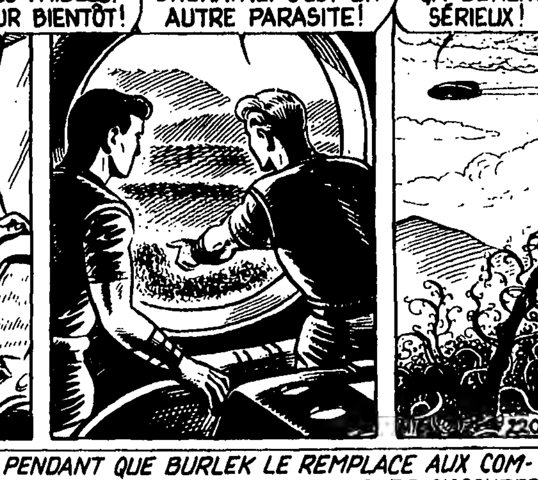
1. G traversé par l, 100 dans G -- "J'ai traversé Paris sans danger".
2. G D sous lié neuf treize et trois -- "J'ai des souliers neufs très étroits".
3. On se laisse, sous vent, entre NE, par ses mauvais penchant -- On se laisse souvent entraîner par ses mauvais penchants".

PILOTE TEMPETE



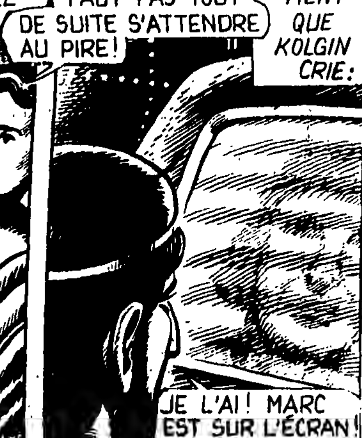






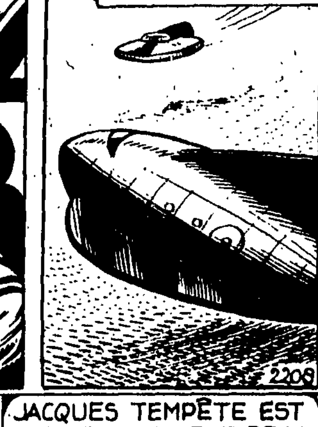
















NOTRE CONCOURS

L'on nous a dit au cours des derniers jours que le concours no 36 dont nous vous fournissons les réponses cette semaine était beaucoup plus facile que le précédent, ce qui n'a pas été sans nous réjouir. Toutefois, pour une deuxième semaine consécutive, nous n'avons pu atteindre les 100 participations, leur nombre s'étant cette fois-ci arrêté à 93. Espérons que nous reviendrons au-dessus de 100 la semaine prochaine!

La participation choisie au hasard cette semaine fut celle de:

MME LOUISE STAGG,
3636 - 3rd St. S.W.,
Calgary.

Mme Stagg avait choisi le disque de Mary Poppins. Félicitations.

Les réponses au concours étaient les suivantes:

1. La bouche de la dame assise sur les valises;
2. Le noeud-papillon différent de la petite fille;
3. La jambe droite du petit garçon assis avec les autres;
4. Le veston de l'homme est plus long;
5. La poignée de la valise de droite est plus petite;
6. La casquette du porteur est différente;
7. Le nez du porteur est moins long;
8. La jambe du porteur est légèrement plus élevée. Nous avons également considéré comme huitième erreur ce qui n'était en réalité qu'une faute d'impression: la ligne brisée en-dessous du pied du porteur.

Nous avons pensé vous donner plus de détails cette semaine sur tous les disques que nous vous offrons, espérant que cela pourrait faciliter votre choix.

JEAN FERRAT -- Berceuse; Hourrah!; Que serais-je sans toi; Le jour où je deviendrai gros; C'est beau la vie; A Brassens; La jeunesse; La montagne; Autant d'amours autant de fleurs; Au bout de mon âge; Nuit et brouillard; Nous dormirons ensemble.

UNE AVENTURE DE TINTIN; ON A MARCHE SUR LA LUNE", une réalisation de Pierre Laforêt.

LE LAC DES CYGNES (Stéréo): Ernest Ansermet dirige l'Orchestre de la Suisse romande dans ce chef-d'oeuvre de Tchaikovsky.

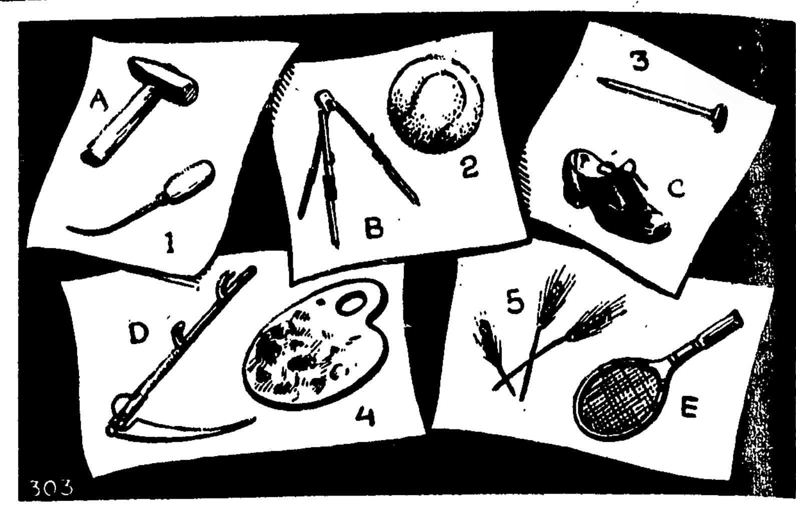
mes premieres chansons; Tex... Paul Lecor chante: Autant en emporte le vent; Rue St-Famille; Ca valsait; Elle avait un trou; la Grise; Les Poules; Ainsi va la vie; Tendre amour; Parc' que; Le Campagnard.

FABLES DE LA FONTAINE: 24 Fables de Jean de La Fontaine récitées par Mary Marquet, Fernandel, Madeleine Renaud, Jean-Louis Barrault, Jeanne Boitel, Jacques Charron, Max de Rieux et Edwidge Feuillère.

FRANCE GALL chante: Poupée de cire, poupée de son; Le coeur qui jazze; Christiansen; Laisse tomber les filles; Le premier chagrin d'amour; On t'avait prévenue; Dis à ton capitaine; Sacré Charlemagne; Un Prince charmant; Au Clair de la Lune; Nounours; Bonne nuit.

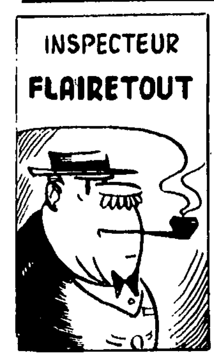
NANA MOUSKOURI chante: Quatre soleils; Les parapluies de Cherbourg; Deux pour une chanson; Quand s'allument les étoiles; La fille d'Ipanema; Quand je te reverrai; Celui que j'aime; Je n'oublie pas; Au feu; La pluie ce soir joue sur la mer; Ca vient de toi; Sur les quais de Cherbourg.

(suite à la page 16)

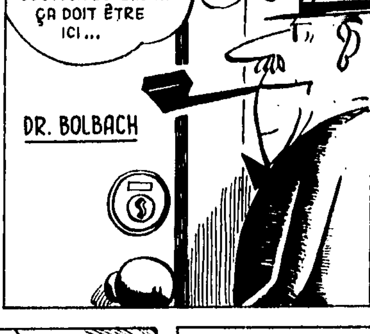


Un dessinateur devait dessiner deux objets assortis l'un à l'autre sur cinq feuilles. Quel malheur! Il a mêlé les dessins! A vous maintenant de trouver quels dessins vont ensemble.

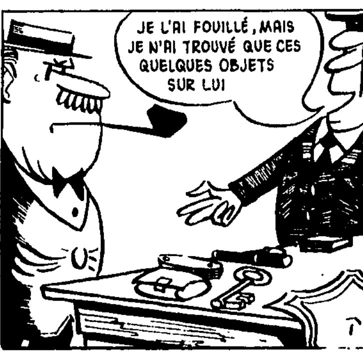
RÉPONSES: A-3; B-4; C-1; D-5; E-2.





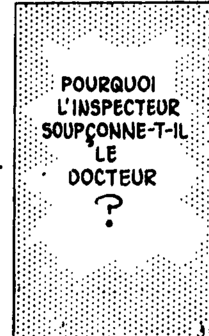








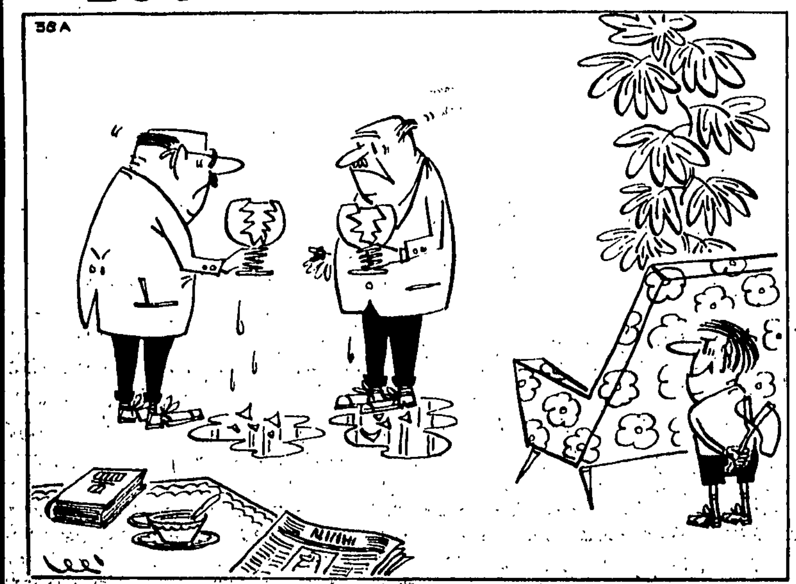




?

REPONSE EN PAGE 15

Les huit erreurs





CONCOURS

Les deux dessins ci-contre sont en apparence identiques . . . Pourtant, avec un peu de recherche attentive, vous découvrirez que celui du bas contient huit différences qui sont en réalité huit erreurs volontaires.

Quelles sont-elles?

C'EST LE SUJET DE NOTRE CONCOURS !

Regardez attentivement . . . et trouvez les huit erreurs! Dès que ce sera fait, remplissez le coupon ci-dessous et faites-nous le parvenir avec vos réponses, prenant bien soin d'écrire lisiblement et aussi d'indiquer lequel parmi les disques ci-dessous vous aimeriez recevoir si vous êtes le gagnant.

Nous grouperons ensemble les coupons portant les noms des personnes qui ont réussi à trouver toutes les erreurs et tirerons ensuite au hasard le nom du gagnant. Afin de faciliter la participation de tous les lecteurs, même ceux qui reçoivent leur copie un peu plus tard que les autres, nous allouons DIX JOURS pour la durée de chaque Concours.

BONNE CHANCE!

Nom ....

Adresse ....

Le disque que vous aimeriez recevoir parmi ce choix:

( ) Jean Ferrat
( ) Une aventure de Tintin
( ) Mantovani et orchestre
( ) Le Lac des Cygnes
( ) Premières chansons (Tex)
( ) 24 Fables de LaFontaine
( ) France Gall
( ) Nana Mouskouri
( ) Monique Leyrac
( ) Paul Mauriat et orchestre
( ) Gilles Vigneault
( ) Raymond Lévesque



Soeur Agnès Marion, supérieure du couvent Saint-Joseph de Paterson, New Jersey, apprend avec une joie fort compréhensible que seize religieuses de son couvent viennent de gagner $100,000 à la loterie de l'État de New York. Au cours des six derniers mois, M. Cornelius J. Molloy achetait des billets de loterie de l'État de New York pour les religieuses catholiques qui enseignent à ses trois enfants. Les religieuses ont avoué qu'elles avaient prié pour gagner l'argent, qu'elles destinent à la construction d'un gymnase pour leur école.

Un morceau d'étiquette peut aider notre équipe nationale

Un porte-parole de la compagnie de produits alimentaires qui a lancé un programme d'étiquettes pour faciliter la participation canadienne aux Jeux Olympiques annonce que la campagne connaît d'excellents résultats partout au Canada.

Mais il existe un tout petit ennui: la colle.

Le porte-parole a déclaré: "Plusieurs personnes se sentent obligées de remettre des étiquettes complètes mais n'aiment pas devoir tremper les bocaux pour les enlever. Cela n'est pas nécessaire car nous accepterons les étiquettes déchirées ou incomplètes".

A l'heure actuelle, tout semble indiquer que les hommes, les ménagères et les enfants font des collections d'étiquettes pour ensuite les déposer dans les barriques spéciales dans les épiceries.

La compagnie remettra au Fonds Olympique Canadien $1 contre 50 étiquettes reçues jusqu'à concurrence de $50,000. Cet argent servira à défrayer la participation de l'équipe Olympique canadienne aux Jeux d'Hiver de Grenoble et aux Jeux d'Eté de Mexico.

Les commanditaires de la campagne, la compagnie Kraft Foods Limited de Montréal, croient bien pouvoir atteindre leur objectif dès le premier mars s'ils en jugent par le succès initial.

Economie et bon goût

Du bout de l'oreille à l'extrémité de la queue, il est succulent et avec lui, pas de surprise désagréable car on ne jette que les os... De quel animal s'agit-il? Nul autre que le porc. En vérité, nous sommes un peu ingrats à son égard. Nous ne l'aimons qu'au moment de le manger.

Vous qui aimez savourer un rôti ou des côtelettes de porc, rendez-lui un peu injustice et profitez ce mois-ci des prix avantageux. Voici quelques renseignements sur l'achat et la cuisson du porc.

Le porc, qu'il soit frais, salé ou fumé, est une viande tendre, juteuse et savoureuse. Il est présenté sur le marché sous tellement de formes qu'il apporte grande variété aux repas. Mentionnons les côtelettes de porc frais, les côtes levées ou spareribs (fraîches ou marinées), les saucisses (fraîches ou fumées), les tranches de jambon salé et fumé, et bien sûr le bacon. On peut aussi ajouter la longe désossée, le filet, la palette, les pattes de porc... Le porc de bonne qualité possède une chair ferme et de texture fine.

Tous les morceaux de porc frais sont assez tendres pour être rôtis au four à découvert jusqu'à ce que la température interne du thermomètre à viande indique 185oF. Les côtelettes et les tranches peuvent aussi être rôties au four à 325o, cuites à la poêle, à couvert ou braisées dans une sauce bien assaisonnée.

La cuisine moderne a inventé de nombreuses façons de présenter le porc; on peut transformer sa personnalité à tous les jours. En voici deux variations:

COTELETTES DE PORC GLACEES

1 tasse d'oignon tranché
2 c. à table de gras
6 côtelettes de porc
(1/2 pouce d'épaisseur)
1/2 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1/4 c. à thé de cannelle
1/8 c. à thé de clou de girofle
1 c. à table de cassonade
3/4 tasse de bouillon de boeuf
6 anneaux de pommes pelées
1 c. à table d'amidon de maïs
1/4 tasse de bouillon de boeuf
1 c. à thé de jus de citron

Sauter l'oignon dans le gras 5 minutes, retirer de la poêle. Brunir les côtelettes 5 minutes de chaque côté. Ajouter assaisonnements et sucre au bouillon et verser sur les côtelettes, couvrir, cuire 15 minutes à feu doux.

Tourner, couvrir d'oignon sauté et continuer la cuisson jusqu'à ce que la viande soit tendre (10 à 15 minutes de plus). Placer une tranche de pomme sur chaque côtelette et cuire 5 minutes. Déposer sur un plat de service et garder au chaud. Délayer l'amidon dans 1/4 de tasse de bouillon, ajouter à la sauce et cuire en brassant jusqu'à ce qu'elle épaississe. Retirer du feu, arroser de jus de citron et en napper les côtelettes. 6 portions.

PORC A LA KING

1/4 tasse de beurre
1/2 tasse d'oignon haché
1 tasse de céleri tranché mince
1/4 tasse de piment vert, haché
1/4 tasse de farine
3/4 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de sel d'ail
1/8 c. à thé de poivre
1/4 c. à thé de moutarde sèche
2 tasses de lait
2 tasses de porc cuit, en dés

Sauter au beurre les légumes, 6 à 8 minutes. Incorporer farine et assaisonnements. Ajouter le lait graduellement et cuire en brassant jusqu'à ce que la sauce épaississe. Ajouter le porc et réchauffer. Servir sur pain grillé ou vol-au-vent. 6 portions.

Le porc et les pommes font bon ménage comme vous le voyez! Pourquoi ne pas profiter de ce que ces deux produits canadiens sont présentement offerts à bon compte et préparer les côtelettes de porc glacées aux pommes.

Des flammes multicolores pour égayer les foyers

Pour quelques sous seulement, vous pouvez enchanter tous les membres de la famille en faisant brûler dans votre cheminée, des bûches faites de vieux journaux roulés ou de petits cubes de bois sec qui produiront des flammes multicolores.

Il s'agit d'ajouter à ces bûches, ou à des cônes séchés, un produit chimique qui donnera tout un arc-en-ciel de couleurs: le nitrate ou azotate de baryum produira des flammes bleues; le sulfate de cuivre donnera un ton bleuâtre; pour le rouge, employez du nitrate de strontium; les chlorures de calcium et de cuivre, parmi les produits les moins dispendieux, produiront des flammes de couleur orange et verte; vous obtiendrez un effet violet ou pourpre utilisant le chlorure de lithium ou le permanganate de potassium. Tous ces produits sont vendus chez le pharmacien à prix variant de .30 à $3 la livre.

Méthode

Pour traiter ces bûches, il suffit de les tremper dans une solution d'une livre de produit chimique par gallon d'eau et de les faire tremper pendant 15 minutes.

Cette solution endommagera le métal; il est donc préférable d'utiliser un contenant en bois, tel un baril, ou une marmite de terre cuite du genre employé dans la préparation de marinades.

Pour préparez les bûches, roulez plusieurs feuilles de vieux journaux ou de papier d'emballage, aussi serré que possible, et attachez-les ensemble. Les cônes séchés peuvent être placés dans un sac en mèche-sacs employés par les épiceries pour la vente des légumes, surtout les oignons.

Egoutter les bûches et les cônes quelques instants puis les étendre sur une pile de vieux journaux pour les faire sécher complètement. Les garder dans des sacs transparents près de la cheminée. Vous obtiendrez des tons multicolores en faisant brûler des bûches et des cônes de couleurs différentes au même moment.



La mariée 68 ? une belle romantique qui impose une allure nouvelle à son cortège. Elle ne sera plus tout de blanc vêtue: on la verra en rose, en bleu, en jaune et en vert. A gauche, Princesse de Clèves, une somptueuse robe de mariée signée Madeleine de Rauch; ziberline blanche, de ligne sévère, presque monacale, ourlée d'une large bande rose. En guise de parure de tête, une large capeline sans calotte où le rose fait un rappel élégant. A droite, le Grand Meaulne. Elle pourrait être Geneviève, cette délicieuse demoiselle d'honneur, avec sa robe en dentelle de nylon rose tendre, cintrée sous le buste d'un noeud-ceinturon. A noter, la capeline très souple garnie de longs rubans d'un rose plus soutenu. Ces deux modèles font partie de la collection de la mariée, printemps-été 68, au salon de la mariée, chez Eaton.

Poupées de paille fabriquées aux Bermudes

Si vous avez la chance d'avoir en votre possession une poupée des Bermudes fabriquée par Mme Marie Gleeson, conservez-la précieusement. De feuilles de bananiers et de palmettes, ou petits palmiers, ces poupées fascinent par leur beauté et sont uniques au monde. Elles sont, à l'exception de la figure qui est de noyer, fabriquées entièrement de feuilles et de fleurs cultivées aux Bermudes. Vêtues de crinoline, elles portent une étiquette les indentifiant: "Je suis des Bermudes, les îles du soleil".

Un art qui disparait

De 1609, quand le navire anglais "Sea Venture" vint s'effondrer sur les récifs qui longent les côtes des îles bermudiennes, jusqu'à 1700 lorsqu'on commença à utiliser des matériaux de construction plus modernes, les habitants des Bermudes se sont servi des feuilles de palmettes dans la fabrication de balais, tamis, paniers, chapeaux et cordes. Cet art a subsisté jusqu'à nos jours grâce à quelques artisans qui, comme Mme Gleeson, ont la patience de s'attarder à la fabrication de ces objets d'art qui font la joie des collectionneurs.

Célébrité mondiale

Les poupées Gleeson, et leur créatrice, Mme Marie Gleeson sont connues de par le monde. Les gens en villégiature aux Bermudes s'attardent à admirer avec quelle facilité Mme Gleeson fabrique ces petits objets fascinants les achètent et les rapportent dans leurs pays respectifs, en souvenir des vacances au soleil. Plus de 3,000 poupées portant l'étiquette Gleeson ont été achetées par des Canadiens, des Américains et des Anglais depuis que Mme Gleeson a continué de pratiquer cet art ancien.

Votre épouse - $124,000 en 15 ans

La Chase Manhattan Bank de New York a fait l'étude des 12 tâches ménagères principales remplies chaque jour par la mère de famille.

Si on évalue en temps et en argent ses tâches de ménagère, de cuisinière, de diététicienne, d'acheteuse, de laveuse de vaisselle, de gardienne d'enfants, de laveuse (linge), de couturière, d'infirmière, d'ouvrière, de jardinière et de chauffeur, on en arrive à un total de 99.6 heures par semaine et à une valeur de $159.34.

Si donc ces travaux étaient données à contrat, il coûteraient $8,285.68 par année ou, pour les 15 premières années de ménage, la jolie somme de $124,000.

Dire qu'il y a des femmes qui trouvent inutile le temps qu'elles consacrent à leur foyer!

(Commerce)



Perruque de plumes d'autruche

Si le printemps vous rend gaie, madame, et vous donne l'envie de chanter comme un oiseau, vous pourrez toujours porter cette perruque de plumes d'autruche bleues et vertes créée à Paris par la modéliste Paulette.

Les pommes de terre... quoi de neuf?

Avez-vous remarqué à quel point la présentation de la pomme de terre s'est transformée depuis quelque temps? Il y a plusieurs années, les pommes de terre se vendaient en minots ou encore dans des sacs de jute de 75 ou de 100 livres. Depuis, la mode a bien changé, même pour les étalages!

Les familles étant moins nombreuses qu'autrefois, les marchands offrent maintenant les pommes de terre dans des contenants de 5, 10, 15 livres et dans des sacs de 25, 50 et 75 livres. Généralement, les emballages permettent de juger de la qualité du produit. Souvent, les pommes de terre sont brossées et même lavées à l'avance.

Il est très avantageux d'entreposer les pommes de terre dans un endroit frais (45oF à 50oF), sombre et aéré car une température plus élevée les fait germer et ramollir. A une température plus basse, elles tendent à prendre une saveur sucrée tandis que la lumière les fait verdir et acquérir un goût amer.

Depuis la dernière guerre, notre amie la pomme de terre a subi des transformations étonnantes. Une foule de nouveaux produits se succèdent à vive allure dans le but de vous épargner du temps. D'abord, il y eut les chips et les pommes de terre julienne, puis les flocons ou les cristaux de pommes de terre et les tranches déshydratées que l'on retrouve dans les mets au gratin, salades, potages ou fricassées.

Les produits congelés pour leur part, comprennent les frites ordinaires ou de fantaisie, les pommes de terre soufflées, frites et congelées et les croquettes.

Que faire? Choisir les pommes nature qu'il faut peler, tailler et cuire ou se laisser charmer par les produits pré-cuits? Il est entendu que ces produits sont bien utiles puisqu'ils prennent si peu de temps à préparer. Par contre, ils coûtent plus cher que les pommes de terre nature.

Les recettes que nous vous suggérons valent certainement la peine d'être essayées.

GRATIN DE POMMES DE TERRE

3 c. à table de beurre
1/2 tasse d'oignon haché
1/2 tasse de céleri en dés
1/4 tasse de piment vert, en dés
2 c. à table de farine
1/4 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1/2 c. à thé de moutarde sèche
1-1/4 tasse de lait
1 tasse (4 onces) de cheddar râpé
4 tasses de pommes de terre cuites, en dés
2 c. à table de chapelure beurrée
6 tranches de bacon

Sauter au beurre oignon, céleri et piment environ 5 minutes. Incorporer farine, assaisonnements puis lait et cuire en brassant jusqu'à ce que la sauce épaississe. Ajouter le cheddar et brasser pour fondre. Ajouter la sauce aux pommes de terre et verser dans un plat à four beurré de 6 tasses.

Parsemer de chapelure, cuire à 350oF, 25 à 30 minutes. Au moment de servir frire le bacon et en garnir les pommes de terre. 6 portions.

CROQUETTES DE POMMES DE TERRE

3 tasses de purée de pommes de terre
1/4 tasse de beurre fondu
1 oeuf battu
3/4 tasse (3 onces) de cheddar râpé
1/4 c. à thé de poivre
1 oeuf battu
1/2 tasse de chapelure

Mêler les 5 premiers ingrédients, réfrigérer pour rendre ferme. Façonner en boules ou croquettes. Passer dans l'oeuf battu puis la chapelure. Cuire à 425oF, environ 20 minutes ou frire dans 1/4 tasse d'huile, environ 10 minutes (tourner les croquettes pour dorer uniformément). 6 portions.

POMMES DE TERRE DOREES

6 tranches de bacon, en demies
1 tasse d'oignon haché
1/2 tasse de céleri en dés
3 tasses de pommes de terre cuites, tranchées
3 oeufs
3 c. à table de lait
1/4 c. à thé de sel
pincée de poivre
1 c. à table de persil haché

Frire le bacon, retirer de la poêle et garder au chaud. Sauter oignon et céleri environ 5 minutes puis pommes de terre 5 à 10 minutes de plus. Battre les oeufs avec le reste des ingrédients. Verser sur les pommes de terre et cuire à feu doux jusqu'à ce que les oeufs soient pris (environ 3 minutes). Garnir de bacon. 6 portions.

FLAIRETOUT...

La clé trouvée sur la victime est une grosse clé ne pouvant entrer dans la serrure de la porte.

Déclaration de l'Episcopat...

(suite de la page 5)

mise par une grossesse". Mais on peut "noter ici que l'avortement lui même entraîne souvent chez la mère des conséquences physiques, psychiques et morales qui lui sont néfastes".

4 - A la chambre des Communes.

"Un projet d'amendement à la loi sur l'avortement est déjà déposé en Chambre". "Selon cet amendement, ceux qui procureront l'avortement seront comme par le passé passibles de l'emprisonnement à perpétuité, mais un médecin qualifié pourra pratiquer un avortement quand la vie ou la santé de la mère sont mises en danger ou sont susceptibles d'être mises en danger par l'état de grossesse, pourvu que ce soit dans un hôpital accrédité et qu'on ait obtenu un certificat écrit du comité de l'avortement thérapeutique de cet hôpital". "Non seulement cet amendement à la loi permet-il qu'on porte directement et volontairement atteinte à la vie d'un innocent, mais il ouvre la porte aux interprétations les plus larges".

5 - Insuffisances de la recherche

"Le Comité parlementaire chargé d'étudier cette question reconnaissait lui-même, dans son rapport de décembre 1967, l'insuffisance des études et des enquêtes". Est-il "permis au Parlement de s'aventurer dans une législation nouvelle, en une matière dont les conséquences sont si graves pour les personnes et la civilisation, sans en mesurer, grâce à des recherches appropriées, les conséquences morales, psychologiques et sociologiques?"

6 - Les avortements clandestins.

Certaines personnes estiment que la nouvelle loi aurait au moins le mérite de diminuer le nombre des avortements clandestins.

"L'expérience des quelques pays où l'on a déjà approuvé une loi semblable à celle qu'on nous propose montre que c'est le contraire qu'il faut craindre".

7 - Quelle est donc la voie?

"Le projet d'amendement est une solution trop simple apportée à une question très grave et très complexe. Toute autre est la voie que nous préconisons: elle est promotion du respect de la vie humaine à tous les stades de son développement, par l'éducation et par des lois qui soient elles-mêmes éducatrices de ce respect; elle est étude sérieuse sur la fréquence des avortements clandestins et sur les moyens à prendre pour les éliminer; elle est stimulant à la recherche médicale; elle est effort concret pour mettre à la disposition des mères en difficulté les ressources de la médecine et de la psychiatrie; elle est développement d'une attitude compréhensive à l'égard des mères célibataires et de leurs enfants; elle est aide accrue au soin des maladies mentales; elle est recherche active et mise en oeuvre généreuse d'une plus adéquate politique sociale et familiale.

C'est à la réalisation d'un tel programme que l'Etat doit consacrer ses énergies. Pour notre part, nous invitons les membres de l'Eglise catholique à participer activement à cette entreprise commune et à s'en faire, chacun dans sa sphère, les promoteurs ardents."

L'ASC a besoin...

(suite de la page 10)

En offrant des emplois permanents et temporaires pour 1968, les responsables considéreront toutes les demandes, qu'elles viennent de garçons ou de filles, pourvu que les applicants aient au moins 18 ans et soient profondément intéressés au bien-être des autres et dans l'aide aux personnes de communautés isolées qui en ont besoin. L'on ne demande aucun minimum académique et les handicaps physiques ne constituent pas, en eux-mêmes une disqualification automatique.

Dans un dépliant de 8 pages qui traite de l'Alberta Service Corps, l'on répond aux questions les plus souvent demandées par les travailleurs potentiels. L'on explique, par exemple, quels sont les buts de l'organisme, les conditions d'éligibilité, l'entraînement, les régions où l'on peut être appelé à servir, les conditions de vie ainsi que le salaire offert.

L'on peut obtenir ce dépliant ainsi que les formules d'application en s'adressant à: M. Donald Hamilton, superviseur, Alberta Service Corps, 26e étage, C.N. Tower, Edmonton.

"Bee Gees"---

(suite de la page 6)

tiales qui donnèrent son nom au groupe) écrit la plupart des chansons. Elles proviennent souvent de ses expériences, de ses réflexions personnelles, et de ses difficultés. Il estime qu'il faut avoir souffert pour mieux créer. Le problème noir le trouble profondément. Il s'attend à la lutte des noirs contre les blancs, et pas seulement en Amérique. Réaction qu'il comprend tout en n'approuvant pas la violence.

" - Mr. Charlie Bliss qui fut mon maître à penser en Australie m'a dit un jour "L'homme est le seul animal qui tue avec l'intention de le faire".

Comme quoi on peut aimer le rock et la guitare électrique, sans pour autant être indifférent au reste de la vie comme le pensent trop d'adultes à propos des jeunes d'aujourd'hui.

CONCOURS

(suite de la page 12)

MONIQUE LEYRAC CHANTE VIGNEAULT ET LEVEILLEE; Funambule; L'hiver; Je viendrai mourir; Les Hirondelles; Par un chemin de Prairie; Turis, Comme guitare, Il en est passé; Les nuages; Il n'y a pas de bout du monde.

PAUL MAURIAT ET SON GRAND ORCHESTRE interprétent: Une petite cantate; Capri c'est fini; Aline; La Bohême; Bonsoir mon amour (Il Silenzio); Pourvu que ça dure; Encore un jour de notre amour; Attends ou va-t-en; Mon coeur d'attache; Même si tu revenais; Comme toujours; Le ciel, le soleil et la mer.

VIGNEAULT A PARIS: Petite gloire, pauvre fortune, Lorsque mon père; Avec les vieux mots; Jean-du-Sud; Si les bateaux; Mon pays; C'est le temps; J'ai pour toi un lac Jack Monnoloy; Doux; Pendant que; La danse à Saint-Dilon.

RAYMOND LEVESQUE: Québec mon pays; Le chômage; Place des Arts; Le fond du fleuve; Pourquoi discuter; Ton visage; Le métro; Emilien; La neuvième place; Séparatisme; Reggie Chartrand; Bataille de Chateaugay.

Viendront s'ajouter à ces disques quelques autres de Mantovani (commandés depuis longtemps) et, au fur et à mesure des besoins d'autres de chansonniers québécois, français, classiques et semi-classiques, etc., etc.

Alberta et Saskatchewan -- Le français, langue officielle!

Selon un article publié dans l'édition du Centenaire de l'organe de liaison de la faculté de droit de l'université McGill, le français est effectivement langue officielle aux Assemblées législatives et dans les Cours d'Alberta et de la Saskatchewan.

Les auteurs de la thèse en question sont MM. Armand L.C. de Mestral et William Frailberg, membres de l'équipe éditoriale du journal de liaison, dont voici l'exposé:

Aux termes des lois régissant l'Alberta et la Saskatchewan, la loi gouvernant les Territoires du Nord-Ouest en vigueur avant 1905, soit la date que ces deux provinces sont devenues membres de la Confédération, devait continuer de régir ces provinces jusqu'à son abrogation ou par le Parlement fédéral ou par les deux Assemblées législatives.

Aucune abrogation

En 1891, on apportait une modification à la loi des Territoires du Nord-Ouest prévoyant l'usage de l'anglais ou du français à l'Assemblée territoriale et dans les Cours.

Cet amendement s'appliquait donc à l'Alberta et à la Saskatchewan, lorsqu'elles sont devenues provinces, en 1905.

En 1892, une résolution présentée à l'Assemblée territoriale déclarait l'anglais comme la seule langue de l'Assemblée. Mais elle n'a jamais été proclamée loi et demeure donc invalide.

Qui plus est, ni l'Alberta ni la Saskatchewan n'ont jamais abrogé la loi des Territoires du Nord-Ouest en ce qui touche ces provinces.

Donc, le français et l'anglais sont langues officielles des Assemblées législatives et des Cours de ces deux provinces.

L'article poursuit en disant que le Québec est en mesure d'avancer la thèse qu'il a le pouvoir d'abolir l'anglais comme langue des débats à l'Assemblée législative et dans les Cours.

En 1890, le Manitoba a interdit l'usage du français à son Assemblée législative et dans ses Cours.

Commission royale...

(suite de la page 1)

mer notre philosophie de la vie".

Il a signalé le fait que l'avortement est pratiqué surtout dans les pays communistes et en Scandinavie, où l'Etat passe avant l'individu.

L'association qui représente environ 300 hôpitaux catholiques, estime que le Code pénal actuel nécessite des clarifications touchant l'avortement. Les membres de l'association sont toutefois opposés à une libéralisation de la loi.

M. David Dehler, avocat et conseiller juridique de l'association, a déclaré que les députés membres du comité "n'ont pas assez de temps à donner à ce comité".

Selon lui, il faudrait une commission d'enquête agissant au Canada et dans d'autres pays pour déterminer si les lois visant à libéraliser l'avortement pourraient réduire le nombre de pratiques illégales.

Daniel Johnson...

(suite de la page 2)

l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, qui se rendra à Libreville, il pourrait donner ordre de parler au nom des Canadiens français plutôt qu'au nom du Québec, lui laissant le soin d'expliquer à ses auditeurs que le Canada français ne se limite pas aux frontières politiques et géographiques de la Belle province.

A ses auditeurs, M. Cardinal pourrait également signaler que l'aide canadienne aux pays francophones d'Afrique et aux autres provient du gouvernement fédéral et non du gouvernement provincial. C'est peut-être là chose délicate à expliquer, mais la justice exige que ce le soit.

Marcel GINGRAS
Le Droit, 27-1-68

Calendrier social

LE 17 FEVRIER

Ouverture de la "Boîte à Chansons" d'Edmonton, au Centre St-Joachim à 8h. 30 p.m. Voir annonce plus détaillée en page 10.

*****

LE 18 FEVRIER

Grand Bingo organisé par les Dames catholiques de Legal, en la Salle communautaire, à 8h. p.m. Il y aura une partie dont le prix sera de $50.00. Tous les profits seront versés pour les activités des jeunes.